

Microcrédit personnel garanti

Livret 6 / L'impact global pour les emprunteurs



6

2G RECHERCHE
LYON

COMPTRASEC

// Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale //



Georges Gloukoviezoff

2G Recherche – Lyon

Nicolas Rebière

Comprasec

UMR CNRS 5114

Université Bordeaux IV

Juin 2013

Nous tenons à remercier les emprunteuses et emprunteurs ainsi que les personnes refusées ou ayant abandonné pour avoir accepté de prendre part aux questionnaires téléphoniques ainsi qu'aux focus groups. Nous savons leur temps précieux et avons essayé autant que possible de tirer le meilleur parti des informations qu'elles nous ont communiquées.

Nous remercions également les accompagnateurs et prêteurs qui ont accepté de répondre aux questionnaires en ligne et ont ainsi enrichi la compréhension de leur action de promotion du microcrédit personnel garanti.

Cette étude n'aurait pas été possible sans la collaboration des réseaux accompagnateurs et des établissements prêteurs afin de réaliser questionnaires téléphoniques, focus groups et enquêtes en ligne.

Enfin, nous tenons à remercier le Département développement économique et économie sociale de la Caisse des dépôts et consignations ainsi que l'AVISE pour leur soutien permanent au cours des différentes étapes de ce programme de recherche ainsi que les membres du COSEF pour la qualité de leurs commentaires lors des présentations des différents résultats intermédiaires qui leur ont été présentés.

Après plus de sept années d'existence du Fonds de Cohésion Sociale (FCS) qui garantit à hauteur de 50% les microcrédits personnels, le Comité d'Orientation et de Suivi de l'Emploi des Fonds (COSEF) a souhaité tirer un bilan du projet mené. Cette étude doit venir alimenter les réflexions préalables à la définition de nouvelles orientations stratégiques pour 2013 et les années à venir.

Dans le but d'apporter les éléments de connaissance attendus, l'étude d'évaluation réalisée par 2G Recherche et le Comprasec (Université Bordeaux IV) a porté sur :

- Les modalités de distribution du microcrédit personnel et le déroulement du remboursement.
Il s'est agi d'analyser en amont les modalités de prescription du microcrédit, d'évaluation des demandes et de décision de prêter ou non en s'intéressant notamment au sort des personnes refusées ou ayant abandonné. En aval, l'étude a porté sur le suivi et les modalités de gestion des éventuels impayés mis en œuvre par les accompagnateurs et les prêteurs.
- Les impacts du microcrédit personnel pour les personnes et les acteurs.
L'analyse a porté sur la satisfaction du besoin financé par l'emprunteur et la réalisation du projet poursuivi. Elle a intégré la diversité des impacts, positifs ou négatifs, observés y compris lorsqu'ils n'étaient pas directement attendus (comme ceux sur la situation budgétaire ou bancaire des emprunteurs, leur estime de soi, etc.). Les impacts pour les acteurs (accompagnateurs et prêteurs) ont également été intégrés à l'analyse.

La collecte des données s'est opérée en trois temps¹ :

- Tout d'abord, une revue de la littérature exhaustive a été réalisée en 2011 afin de tirer parti des connaissances déjà acquises et définir des grilles d'analyse pertinentes.
- Ensuite, une étude quantitative par questionnaires téléphoniques a été menée en 2012 auprès de :
 - o 1 018 emprunteurs sans impayé ;
 - o 477 emprunteurs ayant connu au moins un impayé ;
 - o 507 personnes ayant été refusées ou ayant abandonné.Cette dimension quantitative a été complétée par une étude qualitative en 2013 comprenant 6 focus groups rassemblant des emprunteurs ayant connu ou non des impayés. Ils ont été organisés en 2013 grâce à la collaboration d'une association, de deux CCAS et d'une UDAF.
- Enfin, deux questionnaires en ligne ont été mis en œuvre en direction des accompagnateurs et des prêteurs en 2013.

La présentation des résultats de cette étude d'évaluation se présente sous la forme de 9 livrets thématiques. Celui-ci, le Livret n°6, porte sur l'impact global produit par les MPG sur la situation des emprunteurs.

¹ Pour plus de détails sur la méthodologie mise en œuvre, merci de vous reporter au livret n°9.

Le recours aux MPG peut produire des impacts variés pour les emprunteurs. Ces impacts sont dits « directs » lorsqu'ils se développent dans le domaine ciblé par le projet financé ou « indirects » lorsqu'ils se développent dans des domaines connexes. Huit domaines d'impact ont été évalués au sein du Livret 5 montrant leur diversité.

Pour mémoire, ces domaines d'impacts sont les suivants :

- L'insertion professionnelle : il s'agit des impacts portant sur l'employabilité des emprunteurs.
- L'insertion sociale : il s'agit des impacts portant sur les relations amicales entretenues par les emprunteurs ainsi que sur leurs activités culturelles et sportives et leur participation à la vie associative.
- Les conditions de logement : il s'agit des impacts portant sur la qualité du logement et sur le cadre de vie (accès aux commerces et services).
- La cohésion familiale : il s'agit des impacts sur la qualité des relations de couple, avec les enfants et avec la famille étendue.
- La santé : il s'agit des impacts sur la condition physique des emprunteurs et dans une moindre mesure sur l'accessibilité principalement financière des soins.
- La situation budgétaire : il s'agit des impacts portant sur l'équilibre budgétaire des emprunteurs. Ils concernent donc à la fois les évolutions des revenus et des dépenses ainsi que la faculté des emprunteurs à joindre les deux bouts.
- L'inclusion bancaire : au-delà du simple accès au crédit permis par le MPG, il s'agit des impacts sur l'accès approprié aux produits bancaires nécessaires à l'emprunteur pour mener une vie normale.
- L'estime de soi : il s'agit des impacts sur le regard que les emprunteurs portent sur eux-mêmes. Ils concernent le niveau de confiance en soi, d'enthousiasme mais également de stress, de déprime, etc.

Les impacts en matière budgétaire, bancaire et d'estime de soi sont par nature des impacts indirects des MPG dans le sens où leur amélioration n'est pas la finalité explicite du projet financé.

Cependant, si constater la diversité de ces impacts est un élément important pour mettre en lumière le potentiel des MPG, cela ne suffit pas pour évaluer en quoi le MPG va être utile aux emprunteurs. Ces derniers ne considèrent pas chacun de ces huit domaines isolément mais évaluent leur situation et son éventuelle évolution de manière globale.

Cet impact global peut être saisi de différentes manières. On peut ainsi interroger les emprunteurs sur leur satisfaction d'avoir eu recours au MPG et sur le fait qu'ils souhaitent ou non voir le dispositif être pérennisé. Les Focus group ont apporté de nombreux témoignages exprimant cette satisfaction dont l'extrait qui suit est représentatif.

Emprunteur : Moi je voulais insister...moi personnellement, les collègues m'appuieront peut-être, je trouve que c'est hyper important de signaler que s'il n'y a pas ça, il y a plein de gens qui sont dans la merde, qui ont besoin d'une petite étincelle pour s'en sortir qui est financière, qui pour moi reste financière, et qui ne sera pas là. Parce que quand vous avez été malade gravement comme madame, il y a un moment ça peine. Il n'y a pas d'autres moyens et c'est logique parce que les banques ne sont pas là pour prêter...enfin pour prêter mais aussi pour récupérer. Nous on est des gens sur qui il y a des gros risques qu'ils ne récupèrent pas donc ça ne les intéresse pas. Donc on les intéresse pas et c'est gênant.

D'ailleurs, les emprunteurs résumant fréquemment l'impact global du microcrédit dans un sens proche de cette « petite étincelle » citée dans l'extrait précédent.

Emprunteuse 1 : Le microcrédit, c'est sûr, comme vous...

Emprunteuse 2 : Ça débloque.

Emprunteuse 3 : Ah, ça aide. Ça permet de repartir.

Emprunteuse 1 : C'est ça, de repartir.

Focus group 1

Emprunteuse 1 : En fait, le microcrédit c'est une étape. Ça permet d'avancer.

Focus group 2

Selon que les MPG permettent de « débloquer » une situation ou répondent seulement à un besoin ponctuel et précis, l'impact sur la situation des emprunteurs ne sera évidemment pas le même. Afin de le mieux connaître la réalité de cet impact global et ses modalités de développement, il est indispensable d'articuler les impacts identifiés au sein des huit domaines d'impact précédemment définis.

Seule l'étude pour le Secours Catholique (Gloukoviezoff, Palier, 2008) s'est livrée à un tel exercice en adoptant une approche exclusivement qualitative. Suivant la recommandation du rapport de l'Inspection Générale des Finances indiquant que « *ce type d'étude est particulièrement intéressante mais reste relativement fragile compte tenu de la taille de l'échantillon : 27 emprunteurs interrogés. Elle mériterait donc d'être déployée sur un panel plus large* » (IGF, 2010, p.30 – annexe V), nous avons donc essayé de répliquer cette grille d'analyse de manière quantitative.

1. Evaluer l'impact global

Pour les emprunteurs, la question de l'impact des MPG sur leur situation suppose de considérer l'ensemble des facettes de leur vie. Comme l'ont illustré les Focus groups, les participants ont souvent étendu leurs réponses au-delà du seul domaine sur lequel portait leur projet financé.

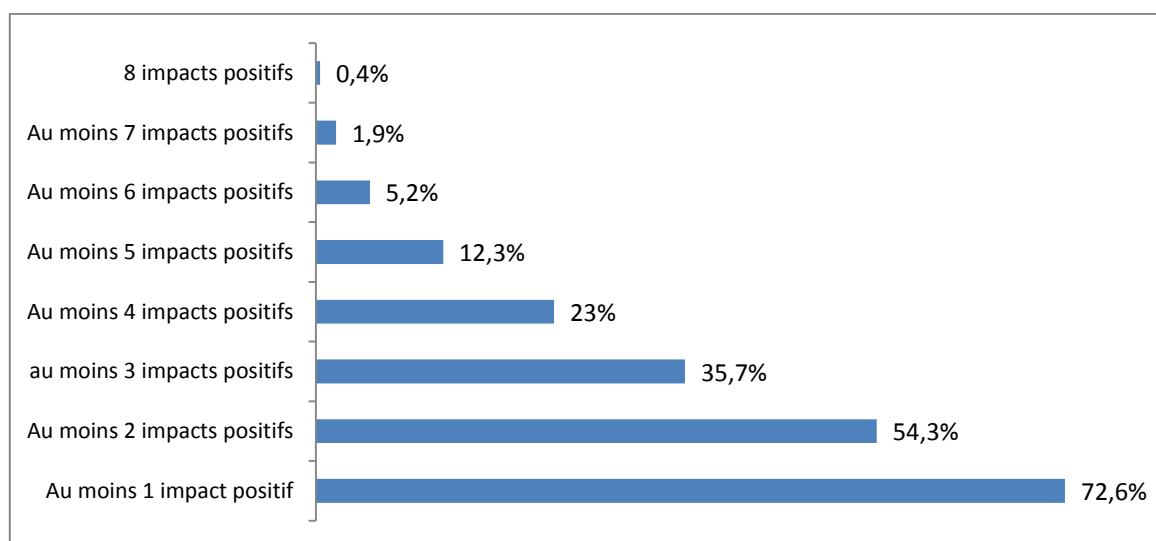
Emprunteur : Ça améliore pas mal de choses.

Emprunteuse 1 : Etre indépendante.

Emprunteuse 2 : Même psychologiquement, financièrement. A énormément de niveaux, ça a un impact ces microcrédits.

Ce sentiment est confirmé lorsque l'on interroge les emprunteurs sur les effets du MPG dans chacun des 8 domaines d'impact retenus : 72,6% des emprunteurs constatent un impact positif dans au moins l'un d'entre eux, ils sont 54,3% à avoir au moins deux dimensions pour lesquelles le MPG a eu un impact positif et 35,7% au moins 3.

Graphique 1. Cumul d'impacts positifs



Les MPG ont le potentiel de produire un effet de ruissellement d'impacts puisque près d'un quart des emprunteurs déclarent avoir ressenti de tels impacts au moins au sein de 4 des 8 domaines d'impacts retenus.

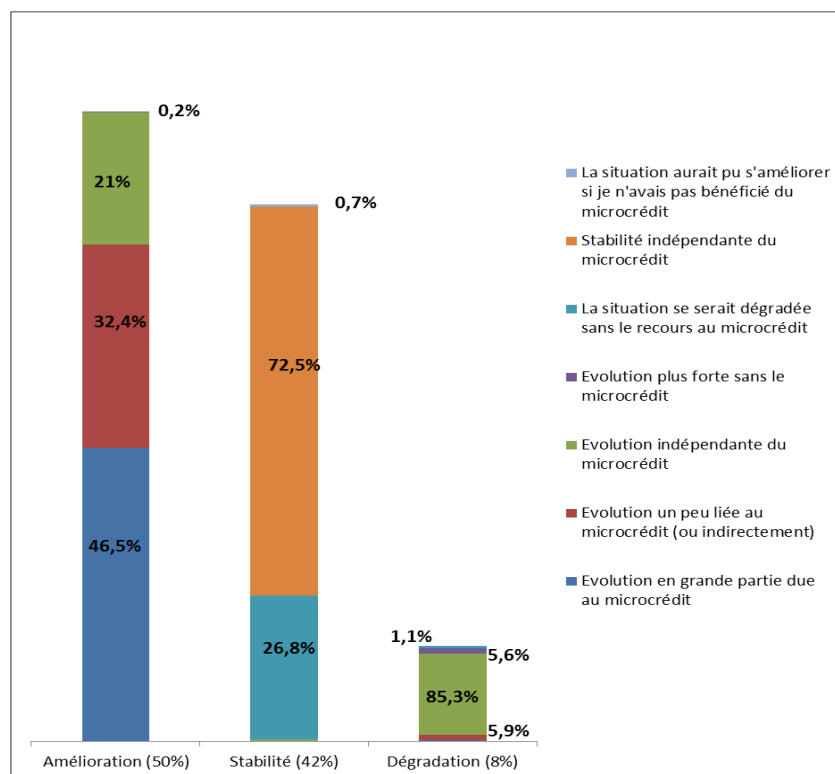
1.1 Modalités de mesure de l'impact global

La question qui se pose alors est de trouver le moyen de mesurer ces différents impacts simultanément. Pour cela, à l'instar de la méthodologie mise en œuvre par l'étude du Secours Catholique (Gloukoviezzoff, Palier, 2008), nous avons appliqué une forme de *scoring* aux réponses des emprunteurs. Ainsi, pour chaque domaine d'impact nous avons attribué les scores suivants :

- 2 points si l'emprunteur indique que le MPG a contribué à améliorer sa situation dans ce domaine ;
- 2 points si l'emprunteur indique que le MPG a contribué à préserver sa situation dans ce domaine ;
- 0 point si l'emprunteur indique que le MPG n'a pas eu d'effets sur l'évolution de sa situation (quelle que soit cette évolution) ;
- -2 points si l'emprunteur indique que le MPG a contribué à détériorer sa situation dans ce domaine ;
- -2 points si l'emprunteur indique le MPG a limité l'amélioration de sa situation dans ce domaine.

La manière dont ces scores ont été appliqués peut être illustrée par les résultats obtenus en matière d'insertion professionnelle. Tout d'abord, nous avons distingué ce qui est de l'ordre de l'évolution de la situation des emprunteurs et ce qui est de l'ordre des impacts des MPG. Pour cela, les emprunteurs ont été invités à distinguer dans leurs réponses ces deux éléments. Le graphique qui suit illustre ainsi les résultats obtenus en matière d'évolution de la situation professionnelle et d'impacts des MPG dans ce domaine.

Graphique 2. Evolution de la situation et impacts des MPG



Le score de 2 a ainsi été attribué :

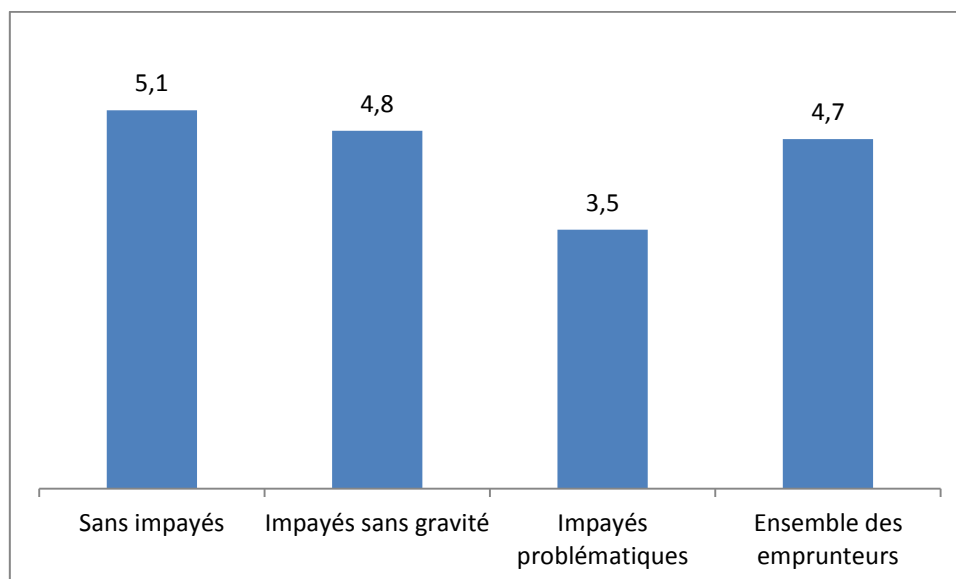
- Aux 46,5% d'emprunteurs qui estiment que cette évolution est en grande partie due au MPG et aux 32,4% qui estiment qu'elle est un peu liée au MPG parmi les 50% ayant connu une amélioration de leur situation professionnelle.
- Aux 26,8% d'emprunteurs qui estiment que leur situation se serait dégradée sans le recours aux MPG parmi les 42% d'emprunteurs qui ont connu une stabilité de leur situation professionnelle.
- Aux 5,6% d'emprunteurs qui estiment que la dégradation de leur situation aurait été plus forte sans le MPG parmi les 8% qui ont vu leur situation se dégrader.

Un score de -2 a été attribué à ceux qui estiment que le MPG a limité ou empêché l'amélioration de leur situation ainsi qu'à ceux qui estiment qu'il a contribué à sa dégradation. Enfin, les autres qui estiment que le MPG n'a pas eu d'influence sur l'évolution ou l'absence d'évolution de leur situation professionnelle se sont vus attribuer la note de 0.

Dans la mesure où huit domaines sont pris en compte, dans le pire des cas un emprunteur obtiendra le score de -16 (le MPG aurait alors eu un impact négatif dans chacun de ces domaines) et dans le meilleur, un score de +16 (le MPG aurait eu un impact positif dans chacun de ces domaines).

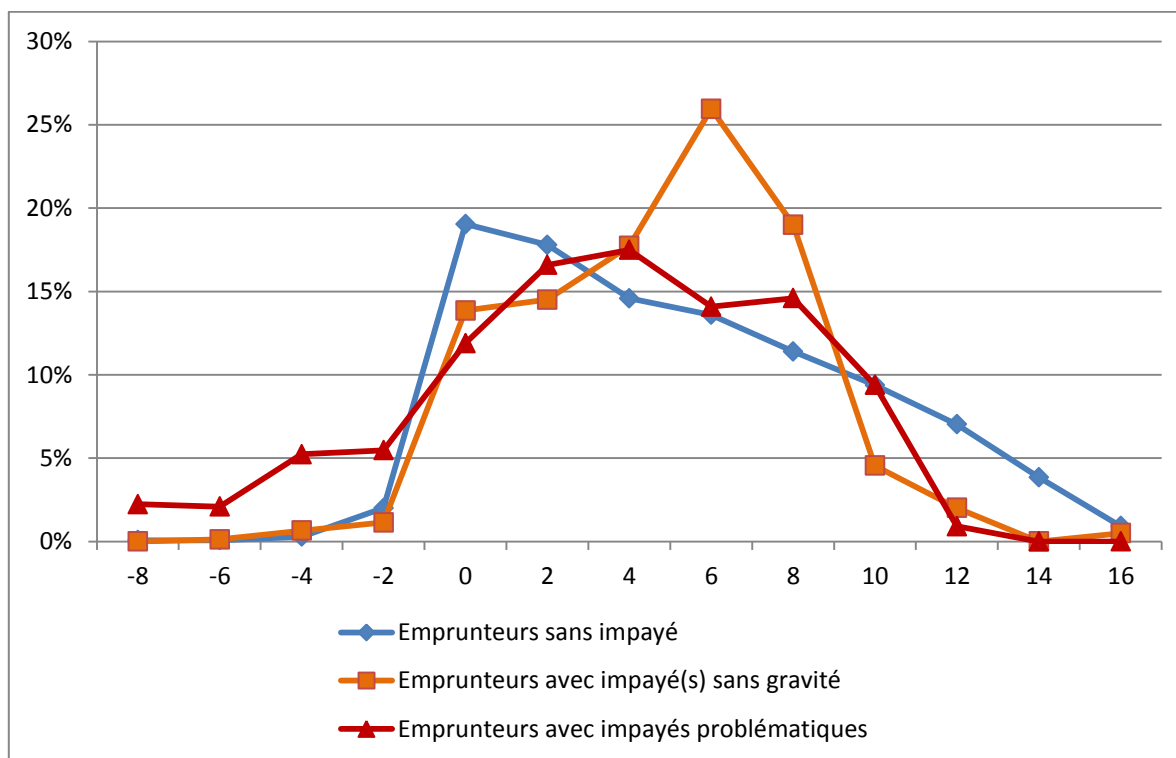
Dans les faits le score moyen des emprunteurs est de 4,79. Ce score varie selon le fait d'avoir connu ou non des impayés et selon la nature de ces impayés.

Graphique 3. Score d'impact moyen



Le fait d'avoir connu des impayés et l'ampleur de leur gravité sont donc des éléments corrélés à l'ampleur des impacts des MPG. Toutefois, si les scores négatifs sont principalement observés pour les emprunteurs ayant fait face à des impayés problématiques, l'impact global négatif n'est pas la norme pour cette population.

Graphique 4. Répartition des emprunteurs selon l'ampleur de l'impact global

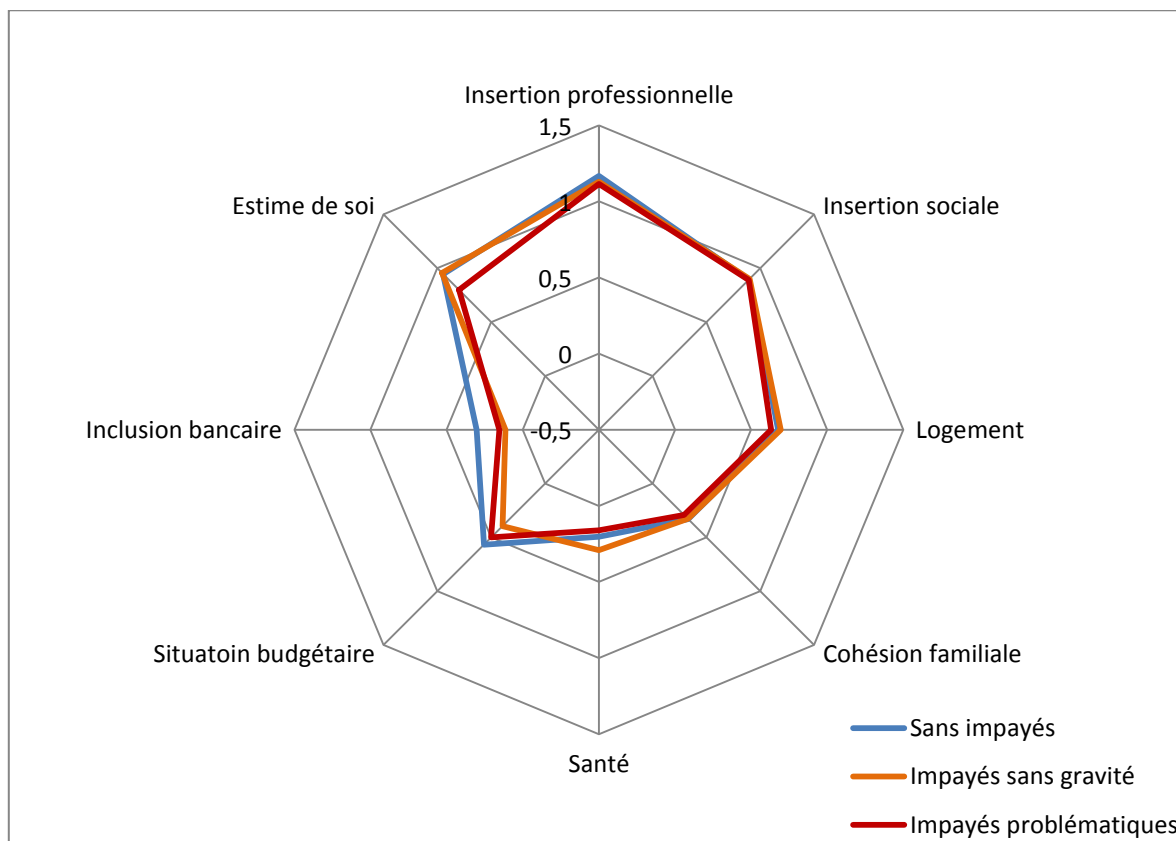


Les emprunteurs avec impayés sont proportionnellement plus nombreux à avoir connu un impact global négatif et moins nombreux à avoir connu un impact global d'ampleur importante (supérieur à 10). Toutefois, ils sont proportionnellement moins nombreux à avoir connu une absence d'impact global (score de 0). La surreprésentation des emprunteurs ayant connu des impayés (surtout sans gravité) au niveau des scores de 6 et 8 avant de plonger au-delà de 10 s'explique par le fait que ces impayés n'ont pas de relations avec la réussite ou non du projet (et donc l'obtention d'impacts positifs) mais qu'ils ont

potentiellement un impact négatif sur l'estime de soi ou l'inclusion bancaire limitant l'ampleur de l'impact global observé. Ainsi, si les impayés peuvent aller de pair avec un impact global négatif des MPG, ils ne condamnent pas les emprunteurs à ce destin et peuvent être connus par des emprunteurs dont la situation s'est fortement améliorée grâce aux MPG.

Lorsque l'on se penche sur les domaines d'impacts pour lesquels la survenue d'impayés s'accompagne d'une ampleur d'impact plus faible que celle constatée pour les emprunteurs sans impayés, ce sont uniquement les domaines d'impact indirects par nature qui sont concernés. Ainsi, le niveau des scores d'impact en matière d'inclusion bancaire, de situation budgétaire et d'estime de soi s'avère légèrement inférieur mais dans des proportions variables.

Graphique 5. Survenue d'impayés et score d'impacts



Les emprunteurs connaissant des impayés sans gravité (oubli/impondérable) et ceux connaissant des impayés problématiques obtiennent un score d'inclusion bancaire quasiment similaire en revanche les premiers obtiennent un score légèrement plus faible en matière de situation budgétaire et les seconds en matière d'estime de soi.

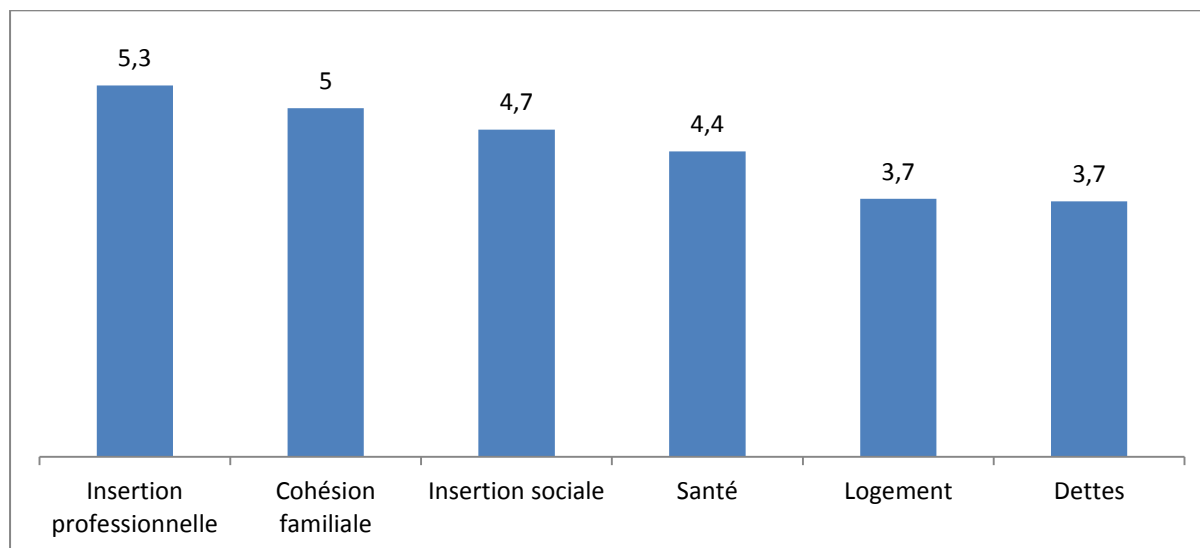
Ces résultats confirment ceux déjà obtenus au sein des livrets précédents mettant en lumière la nécessité du suivi en cas de difficultés de remboursement que ce soit de la part des accompagnateurs ou des prêteurs.

1.2 Impact global et projets financés

En moyenne, les emprunteurs obtiennent un score d'impact global de 4,8. Selon le(s) projet(s) financé(s), le niveau de score peut varier sensiblement. La limite de cette comparaison tient au fait que certains projets sont souvent couplés à d'autres ce qui peut conduire à légèrement augmenter leur niveau de score comme c'est notamment le cas pour les projets liés à l'insertion sociale souvent couplés à un projet lié à l'insertion professionnelle. Cette limite prise en compte, cette comparaison illustre le potentiel de

certaines projets par rapport à d'autres pour engendrer une amélioration globale de la situation de l'emprunteur.

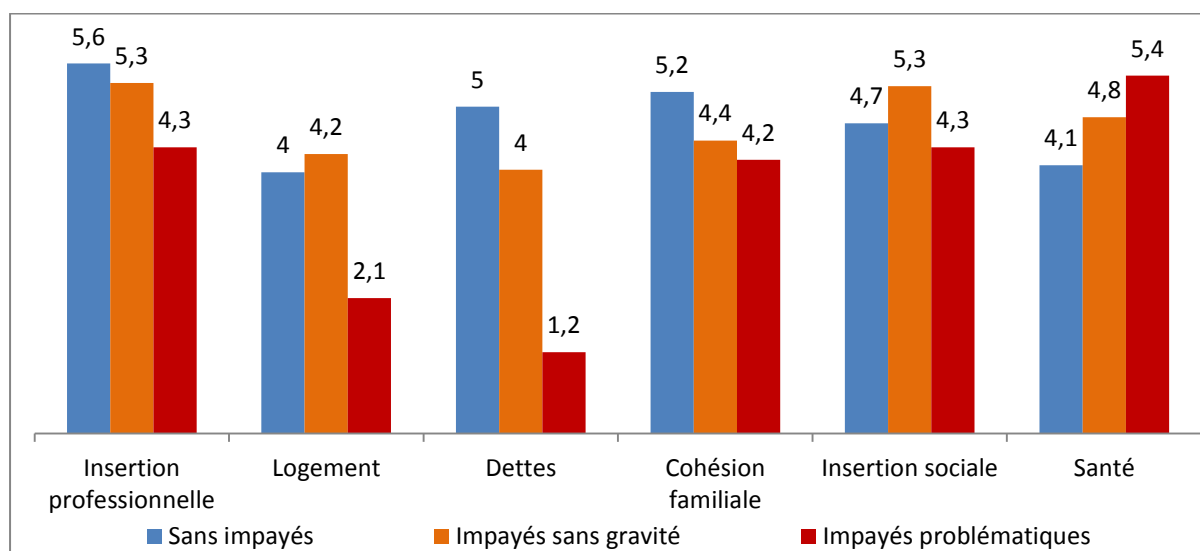
Graphique 6. Score moyen d'impact par type de projets financés



Les MPG utilisés pour financer des projets intégrant une finalité professionnelle sont ceux contribuant le plus fortement à l'amélioration de la situation des emprunteurs suivis de près par ceux liés à la cohésion familiale et l'insertion sociale. Les projets liés au logement et aux dettes conduisent à un impact global d'une ampleur moyenne plus limitée.

Cependant, ces résultats s'avèrent sensibles à la survenue d'impayés ainsi qu'à leur nature.

Graphique 7. Score moyen d'impact par type de projets financés selon la survenue ou non d'impayés



Pour les emprunteurs sans impayés, les MPG à finalité professionnelle restent les plus à même de produire un impact global de forte amplitude toutefois, ceux intégrant des dettes se révèlent également extrêmement positifs puisqu'ils permettent d'obtenir un score de 5 proche des MPG à vocation professionnelle (5,6) ou liés à la cohésion familiale (5,2).

A l'inverse, la survenue d'impayés pour les emprunteurs ayant financé un projet intégrant des dettes est extrêmement délicat puisque le score moyen chute de 5 à 1,2. Les projets les moins sensibles à la survenue d'impayés problématiques sont principalement ceux liés à la

santé puis, dans une moindre mesure ceux liés à l’insertion professionnelle ou sociale et à la cohésion familiale.

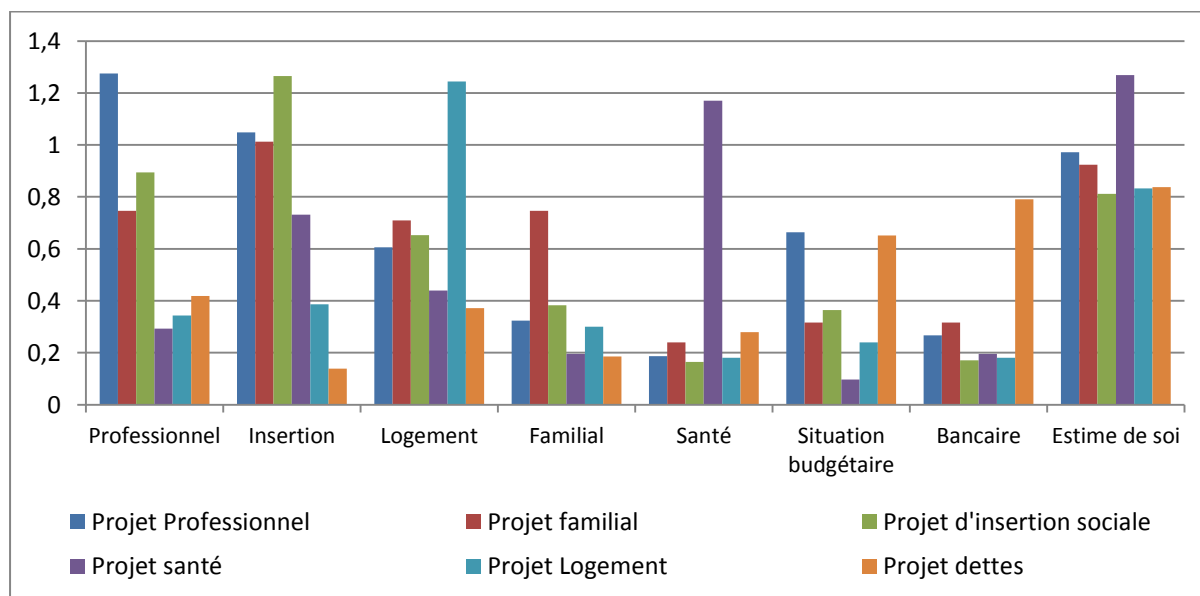
Ces résultats illustrent que le financement de certains types de projets est particulièrement sensible à la survenue d’impayés. Il importe donc pour ces types de projet (incluant également les projets de logement) de s’assurer qu’un suivi particulièrement efficace est mis en œuvre afin de limiter autant que possible les conséquences négatives de ces impayés.

1.3 Effet de ruissellement et projets financés

Comme illustré précédemment, tous les projets n’ont pas la même faculté à induire des impacts dans d’autres domaines que celui initialement ciblé. Au-delà de l’analyse du niveau du score global obtenu, il est instructif d’analyser de manière plus détaillée les effets de ruissellement associés à chacun de ces types de projets.

Tout d’abord, et sans surprise, les scores les plus élevés dans chaque domaine sont obtenus par les emprunteurs finançant un projet dont la finalité porte sur ce domaine de financement. Ainsi, les emprunteurs ayant obtenu un MPG ayant pour finalité l’emploi obtienne un score de 1,28 en matière d’insertion professionnelle alors que ce score n’est que de 0,89 pour ceux ayant un projet d’insertion sociale.

Graphique 8. Projets financés et score moyen par domaine d’impact



Il est également à noter que les emprunteurs ayant un projet lié à la cohésion familiale obtiennent un score d’impact significativement inférieur (0,75) à ceux obtenus dans leurs domaines respectifs par des emprunteurs ayant financés un autre type de projets.

Ensuite, si l’on laisse de côté les impacts directs et sans rentrer dans une analyse systématique des impacts indirects, les MPG destinés à financer un projet d’insertion professionnelle se classent presque systématiquement en première ou en seconde place quel que soit le domaine concerné. D’autre part, les projets liés aux dettes sont ceux les plus à même d’engendrer un score élevé pour l’inclusion bancaire et la situation budgétaire (0,65 contre 0,66 pour les projets professionnels). Enfin, les projets liés à la santé sont ceux qui se traduisent par le score le plus élevé en matière d’estime de soi et ce de manière significative (1,27 contre 0,97 pour le second).

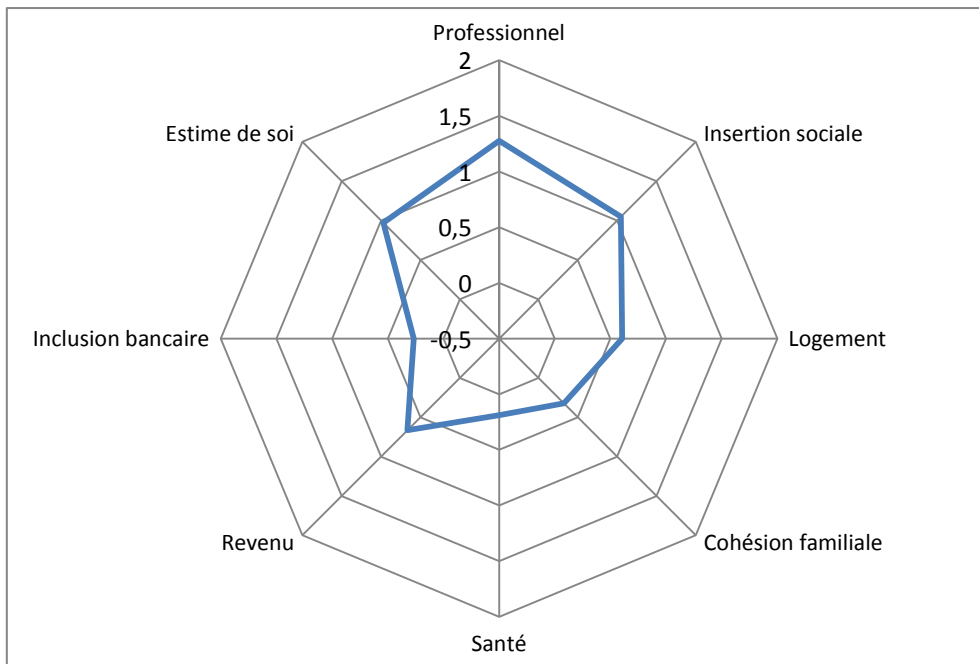
Si l’on adopte à présent une vision globale du ruissellement d’impacts par projet, trois groupes peuvent être distingués.

1.3.1 Les projets produisant un effet de ruissellement large

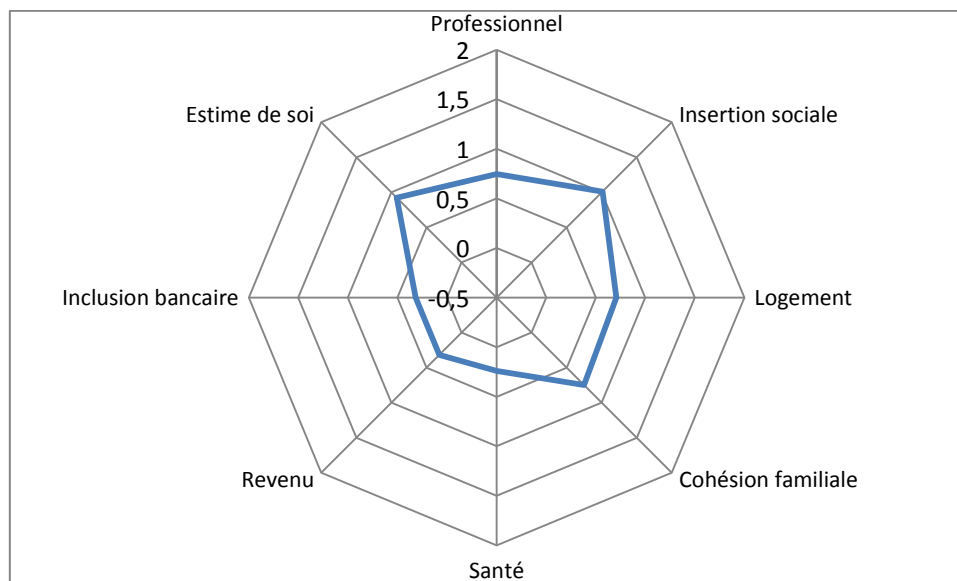
Le premier groupe rassemble les projets engendrant une multiplicité d'impacts indirects. Ce sont les projets à finalité professionnelle, de cohésion familiale et d'insertion sociale. Il faut souligner que ces projets sont souvent articulés par les emprunteurs dans la mesure où ils ont fréquemment pour objet de financement un véhicule.

Les représentations graphiques suivantes montrent les domaines d'impacts indirects liés à ces projets.

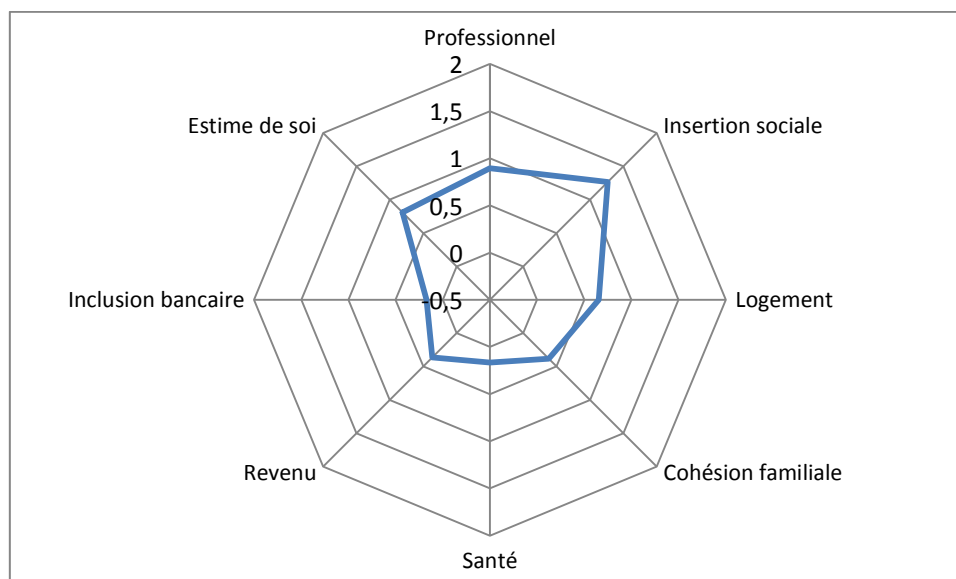
Graphique 9. Effets de ruissellement des projets à finalité professionnelle



Graphique 10. Effets de ruissellement des projets à finalité familiale



Graphique 11. Effets de ruissellement des projets à finalité d'insertion sociale

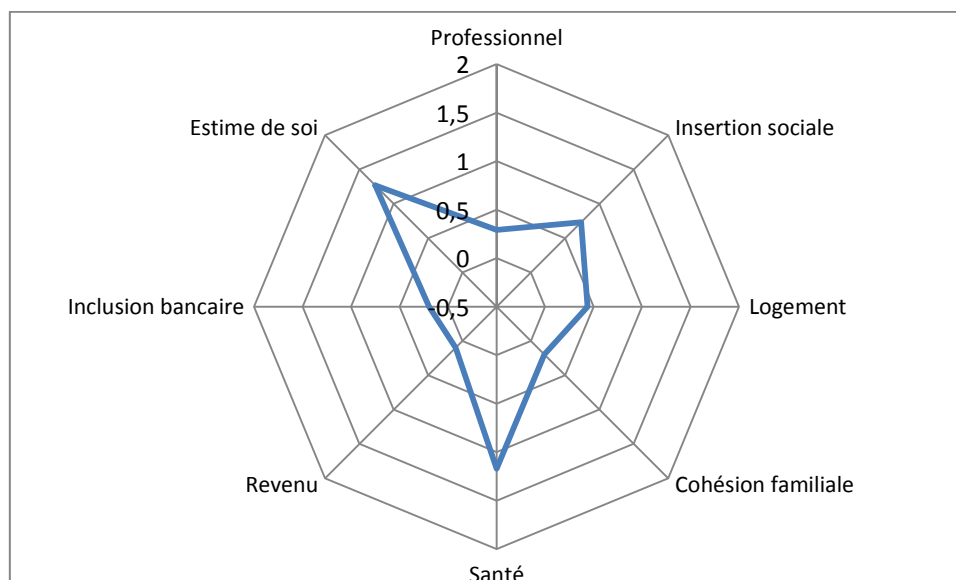


1.3.2 Les projets ayant principalement des impacts directs

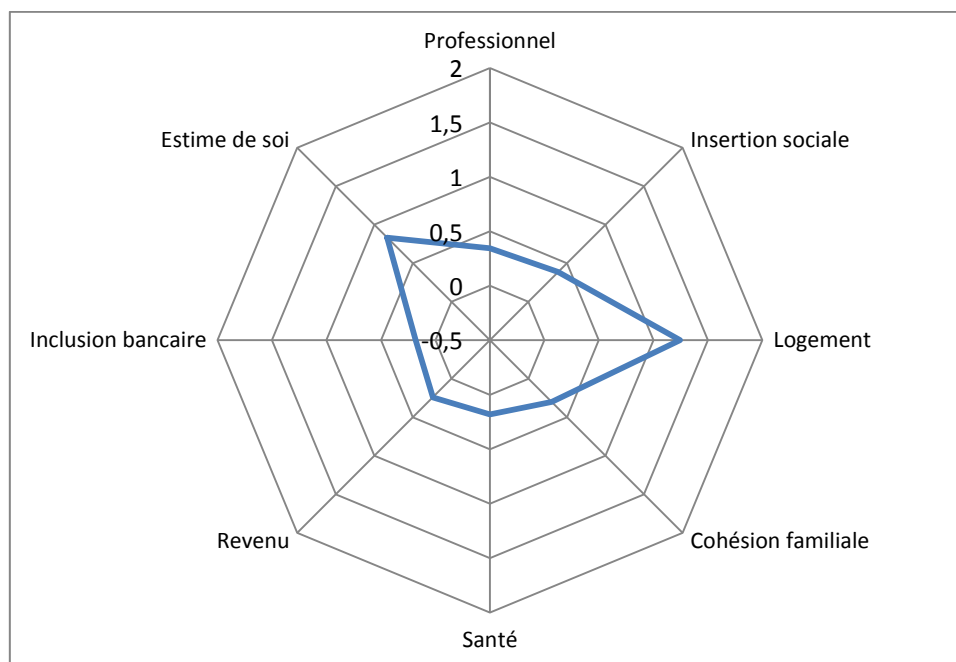
Le deuxième groupe de projets rassemble ceux qui engendrent principalement des impacts directs, c'est-à-dire des impacts sur le domaine initialement ciblé, et des impacts limités concentrés sur l'amélioration de l'estime de soi. Il s'agit des projets ayant pour finalité la santé ou le logement.

Les représentations graphiques suivantes montrent les domaines d'impacts indirects liés à ces projets.

Graphique 12. Effets de ruissellement des projets à finalité liée à la santé



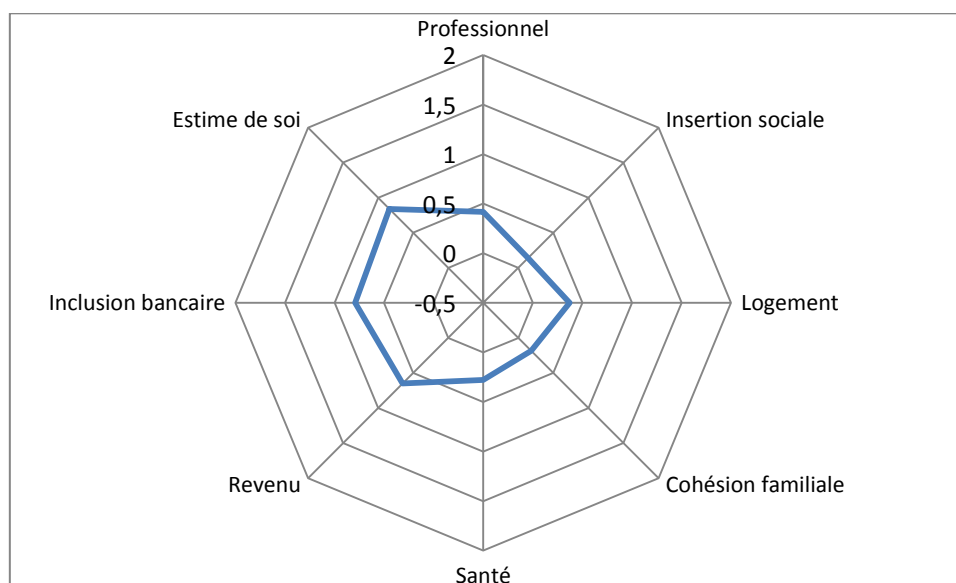
Graphique 13. Effets de ruissellement des projets à finalité de logement



1.3.3 Les projets ayant principalement des impacts indirects

Le troisième et dernier groupe de projet ne concerne que les projets ciblant les dettes. Ceux-ci ont en effet la particularité de ne produire des impacts qui ne se développent que dans les domaines qui ne peuvent être explicitement ciblés par le MPG (estime de soi, inclusion bancaire et situation budgétaire).

Graphique 14. Effets de ruissellement des projets à finalité liée aux dettes



L'analyse de l'ampleur de l'impact global confirme que les projets à finalité professionnelle sont plus à même de produire un éventail large d'impacts contribuant à l'amélioration de la situation globale de l'emprunteur. Parallèlement, les projets d'insertion sociale ou liés à la cohésion familiale sont également porteurs de telles potentialités. Quant aux autres projets aux capacités de « ruissellement » plus limitées, ils ne doivent pas être

négligés en raison de leur utilité pour les emprunteurs. C'est par exemple le cas des projets liés à la santé qui sont ceux engendrant les impacts les plus forts en termes d'estime de soi.

Cette analyse a également mis en lumière que la survenue d'impayés ne compromettait pas nécessairement l'obtention d'impacts positifs mais qu'il fallait alors distinguer les projets financés car certains se révélaient beaucoup plus sensibles à leurs effets.

Ces différents résultats invitent donc à aller plus loin en matière d'impact global et d'essayer de distinguer des groupes d'emprunteurs au regard des effets du recours au MPG sur leur situation.

2. Impact global : Un essai de typologie

L'étude d'impact pour le Secours Catholique (Gloukoviezoﬀ, Palier, 2008) propose une typologie de l'impact global des MPG distinguant quatre groupes :

- Les « réussites fortes » pour lesquelles l'obtention d'un microcrédit a entraîné un impact positif dans de très nombreuses sphères de leur vie. Les répercussions observées dépassent largement la réalisation du projet initialement défini.
- Les « réussites localisées essentielles » pour lesquelles la réussite observée est moins éclatante mais n'en demeure pas moins fondamentale. Le microcrédit a permis de réaliser le projet initial et d'en ressentir des effets bénéfiques qui le dépassent. Il serait donc erroné de vouloir en réduire la portée. Le « mieux » vécu par ces personnes ne doit pas être sous-estimé même si le changement de vie n'est pas radical.
- Les « réussites localisées limitées » pour lesquelles l'impact est généralement circonscrit au domaine initialement ciblé par le projet défini et reste de faible ampleur. Le microcrédit répond à un besoin ponctuel important pour l'emprunteur sans pour autant s'inscrire dans une dynamique de projet.
- Les « échecs » pour lesquels l'impact global observé est négatif.

Suivant les recommandations de l'Inspection Générale des Finances (2010), nous avons adapté cette typologie afin de quantifier ces quatre composantes et de mettre en évidence les causalités à l'œuvre.

2.1 Elaboration d'une typologie de l'impact global

Afin de quantifier ces quatre populations sur la base de notre système de score nous avons fait les choix suivants :

- Le groupe des « réussites fortes » regroupe les emprunteurs ayant obtenu un score moyen supérieur ou égal à 10. Cela signifie qu'à minima ils ont obtenu des impacts au sein de 5 domaines sur 8.
- Le groupe des « réussites localisées essentielles » se caractérise par le fait d'avoir généralement réalisé le projet initial et d'avoir connu des impacts positifs dans des domaines connexes. Les emprunteurs ayant obtenu un score global de 6 ou 8 sont compris dans ce groupe.
- Le groupe des « réussites localisées limitées » se distingue du précédent par la moindre diffusion des impacts indirects. Il se compose donc des emprunteurs ayant obtenu un score d'impact global de 2 ou de 4.
- Enfin le groupe des « échecs » regroupe les emprunteurs pour lesquels le MPG ne s'est pas traduit par une amélioration de leur situation dans son ensemble. Il regroupe les emprunteurs ayant un score inférieur ou égal à 0. Cela ne signifie pas que ces emprunteurs n'ont pas connu d'impacts positifs du MPG mais que ceux-ci sont annulés par les impacts négatifs.

Si les hypothèses que nous avons faites pour départager ces groupes s'avèrent aller de soi pour les « réussites fortes » et les « échecs », la distinction entre les « réussites » dites

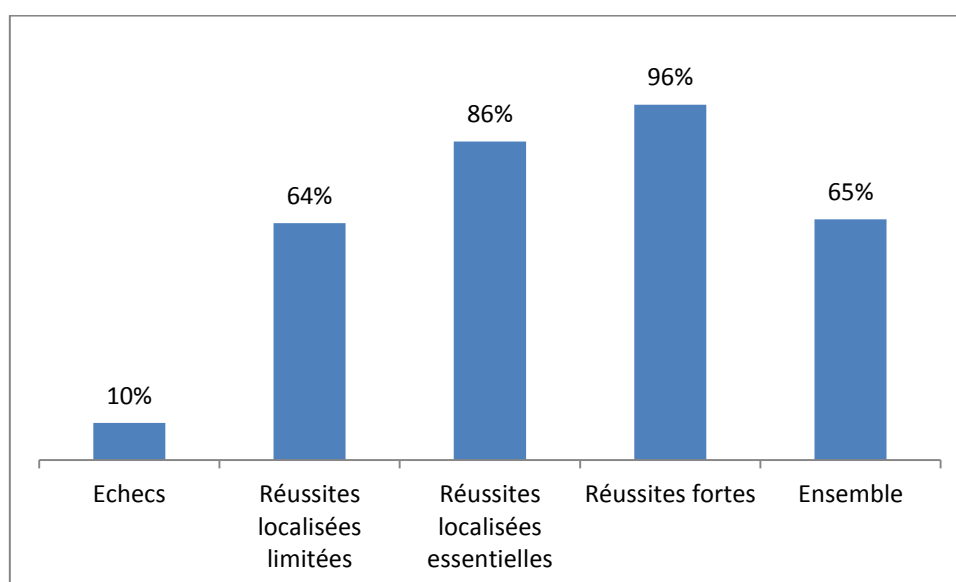
« localisées essentielles » et « localisées limitées » demandait à être mise à l'épreuve de manière plus approfondie avant de poursuivre l'analyse. Pour que cette distinction soit pertinente, il faudrait que :

- Les emprunteurs ayant connu une « réussite localisée essentielle » soient proportionnellement plus nombreux à avoir vu leur projet se réaliser et que cette réalisation s'accompagne plus fréquemment d'impacts indirects.
- Les emprunteurs ayant connu une « réussite localisée limitée » soient proportionnellement plus nombreux à avoir échoué à réaliser leur projet et que les impacts indirects obtenus en dépit de cet échec soient moins fréquents.

Le croisement de la nature du ou des projet(s) financé(s) et le fait ou non d'avoir obtenu un impact positif (amélioration ou protection) dans le ou les domaine(s) correspondant(s) valide nos hypothèses.

Tout d'abord, les emprunteurs appartenant au groupe des « réussites localisées essentielles » réalisent plus souvent leur(s) projet(s) que ceux appartenant aux « réussites localisées limitées ».

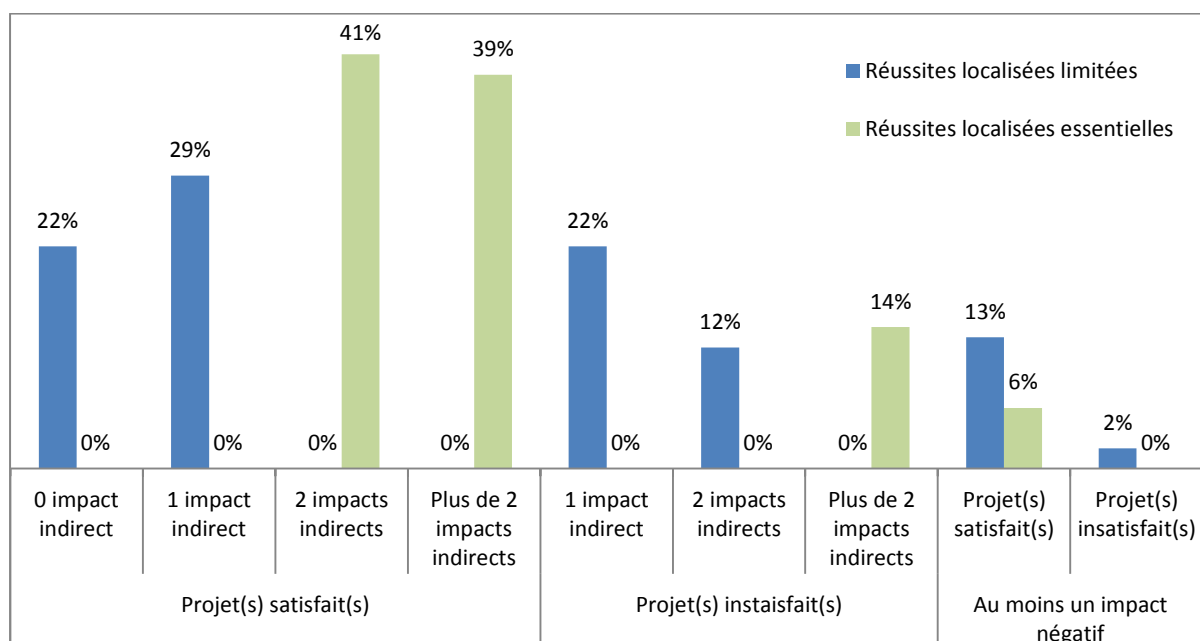
Graphique 15. Emprunteurs déclarant un impact positif dans le(s) domaine(s) lié(s) au(x) projet(s) financé(s)



Ils sont en effet 86% à indiquer un impact positif dans le(s) domaine(s) concerné(s) par leur(s) projet(s) contre seulement 64% dans le groupe des « réussites localisées limitées ». Il est également à noter qu'alors que la quasi-totalité (96%) des emprunteurs appartenant au groupe des « réussites fortes » sont dans cette situation, 10% des emprunteurs pour qui le MPG peut être qualifié d'échec ont tout de même obtenu un impact positif dans ce(s) domaine(s). Les impacts négatifs indirects en ont à minima annulé les effets.

Cependant, cette plus forte proportion d'emprunteurs déclarant avoir obtenu des impacts directs n'est pas suffisante pour valider notre segmentation. Il est également nécessaire que les impacts indirects soient plus nombreux au sein du groupe des « réussites localisées essentielles ». Cela est également confirmé si l'on croise les impacts directs et indirects.

Graphique 16. Répartition des impacts indirects au sein des groupes de réussites limitées



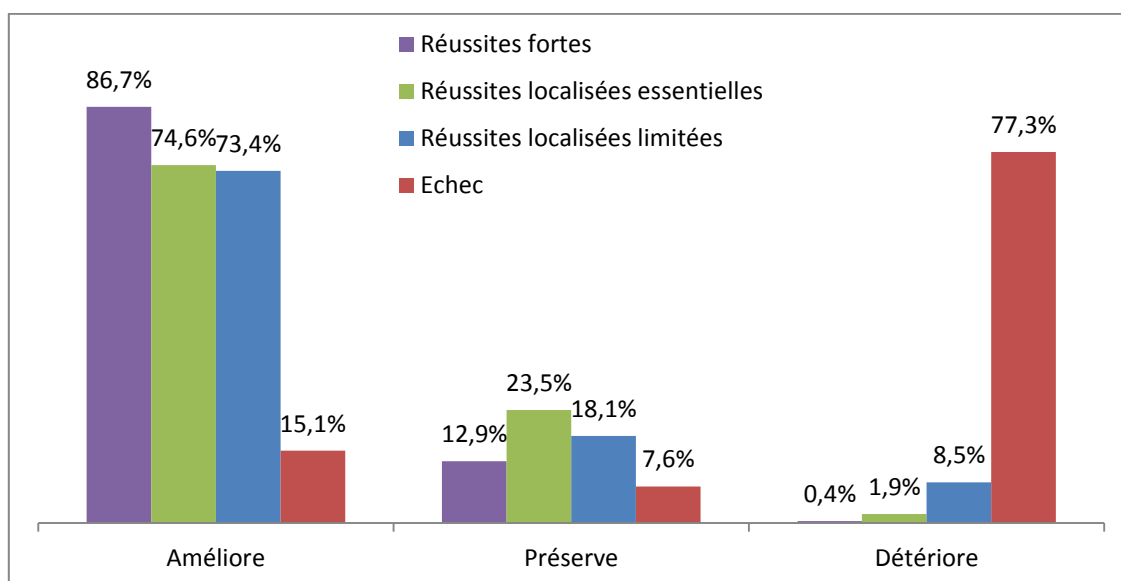
Sans surprise compte-tenu du système de score retenu, les impacts indirects sont plus nombreux au sein du groupe des « réussites limitées essentielles » que le projet ait été satisfait ou non.

Les emprunteurs du groupe des « réussites localisées limitées » sont ainsi 44% à n'avoir connu qu'un impact positif que celui-ci soit lié au projet financé ou non. Dans le cas où il n'y a qu'un seul impact positif et que celui-ci est de nature indirecte, il s'agit dans 44% des cas de l'estime de soi.

Les emprunteurs ayant connu des impacts négatifs et donc pouvant présenter un profil différents des autres (par exemple avoir des impacts indirects positifs nombreux annulés par ces impacts négatifs) ne représentent qu'une proportion limitée au sein des « réussites localisées limitées » (15%) et négligeable au sein des « réussites localisées essentielles » (6%).

D'autres éléments viennent confirmer l'intérêt de la typologie réalisée. C'est notamment le cas de la nature des impacts obtenus.

Graphique 17. La nature des impacts obtenus selon les groupes d'impact global



Concernant les emprunteurs ayant connu un échec, le fait que 77,3% des impacts constatés sont des impacts tenant à la dégradation de l'un des huit domaines retenus doit être mis en parallèle avec le fait que 68,4% des emprunteurs présent au sein de ce groupe n'ont connu aucun impact quelle qu'en soit la nature.

Les impacts des MPG conduisant à l'amélioration de la situation de l'emprunteur dans un ou plusieurs des huit domaines d'impacts ont évidemment un poids plus important au sein du groupe des « réussites fortes » que dans les autres. Ce type d'impact correspond environ au trois quart des impacts constatés au sein des « réussites localisées essentielles » et « limitées ». Toutefois, les domaines concernés ne sont pas tout à fait les mêmes.

Si l'on ne retient que les trois domaines ayant le plus souvent connu une amélioration, les « réussites localisées essentielles » présentent un profil proche de celui des « réussites fortes » dans la mesure où les domaines concernés sont l'estime de soi, l'insertion professionnelle et l'insertion sociale dans les deux cas. A l'inverse, les « réussites localisées limitées » ressemblent davantage aux « échecs » dans la mesure où le logement se substitue à l'insertion professionnelle en tant que domaine s'étant fréquemment amélioré.

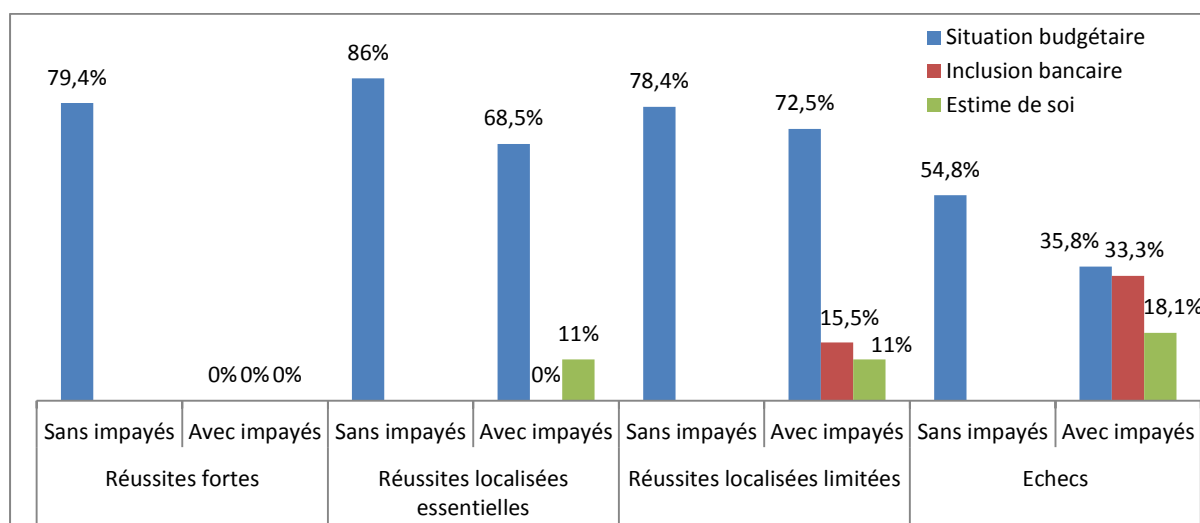
Cependant, le véritable enseignement du graphique précédent tient au poids relatif des impacts positifs liés à la préservation de la situation grâce aux MPG en comparaison de ceux où le MPG améliore cette situation. Lorsque les MPG permettent de préserver la situation de l'emprunteur dans l'un ou l'autre domaine, cela conduit plus souvent l'emprunteur à connaître un impact global assimilable à une « réussite localisée essentielle » ou « limitée » plutôt qu'une « réussite forte ». En effet, dans la mesure où le MPG maintient la situation en l'état il est moins probable qu'il induise alors des impacts indirects que s'il avait permis son amélioration.

Il est intéressant de noter qu'en matière de protection, ces impacts se développent principalement, et ce pour les quatre groupes, en matière d'insertion professionnelle. L'effet de protection porte ensuite généralement sur la situation budgétaire. Puis la troisième place varie d'un groupe à l'autre entre l'estime de soi et l'inclusion bancaire.

Toutefois, c'est moins la nature du domaine ou des domaines préservé(s) qui explique le fait de connaître une « réussite localisée essentielle » plutôt que « limitée » mais bien davantage le fait de connaître ou non des impacts négatifs. Ceux-ci sont significativement plus fréquents pour les emprunteurs du second groupe (8,5% contre 1,9%).

Si l'on s'intéresse aux domaines où se développent ces impacts négatifs il apparaît que ce sont en priorité les domaines d'impacts considérés par nature comme indirects quel que soit le groupe d'impact global et qu'il y ait des impayés ou non.

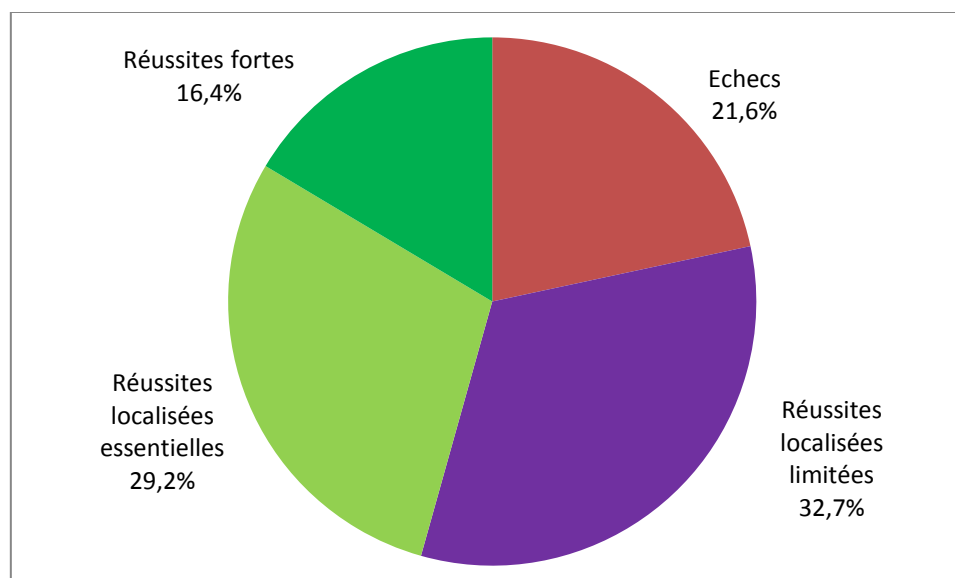
Graphique 18. Domaines de réalisation des impacts négatifs



Dans la très grande majorité des cas, les impacts négatifs des MPG portent ainsi en priorité sur la situation budgétaire des emprunteurs. La survenue d'impayés induit également des impacts négatifs sur l'estime de soi et l'inclusion bancaire principalement pour les groupes des « réussites localisées limitées » et des « échecs ».

La typologie distinguant des groupes d'emprunteurs selon l'impact des MPG sur leur situation globale que nous avons élaborée, s'avère donc pertinente pour analyser l'impact des MPG en tant qu'outil destiné à répondre aux besoins des emprunteurs et ainsi à contribuer à améliorer ou protéger leur situation. Elle donne ainsi à voir que pour près de quatre emprunteurs sur cinq l'opération peut être qualifiée de réussite au sens où le prêt a eu un impact positif sur leur situation en l'améliorant ou la préservant.

Graphique 19. Proportion d'emprunteurs par groupe d'impact global



A l'inverse, pour un peu plus d'un emprunteur sur cinq l'opération peut être qualifiée d'échecs. Pour 79,8% d'entre eux (17,4% de l'ensemble des emprunteurs), leur situation globale est restée inchangée soit que les impacts positifs (amélioration ou protection de la situation) du MPG dans certains domaines aient été annulés par des impacts négatifs dans d'autres, soit qu'aucun impact positif ou négatif n'ait été constaté. Pour les 20,2% restant

(4,4% de l'ensemble des emprunteurs), l'impact global du MPG s'est traduit par une détérioration de leur situation.

2.2 L'impact global selon le groupe d'appartenance

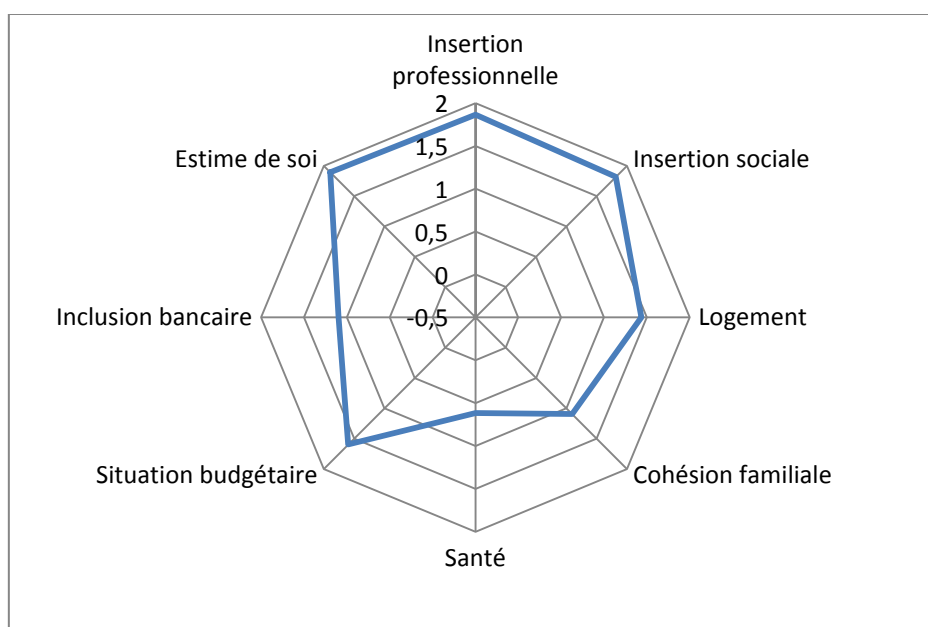
Lorsque l'on réalise une cartographie de l'impact global moyen pour chacun des groupes retenus, l'hétérogénéité de la diffusion des impacts apparaît clairement. Il faut cependant considérer avec prudence cette analyse car le poids des différents projets au sein de chaque groupe n'est pas pondéré.

2.2.1 Les réussites fortes (16,4%)

Le groupe des « réussites fortes » rassemble les emprunteurs pour lesquels le MPG a transformé leur situation. Le score d'impact global moyen est ainsi de 11,4 pour un maximum théorique de 16.

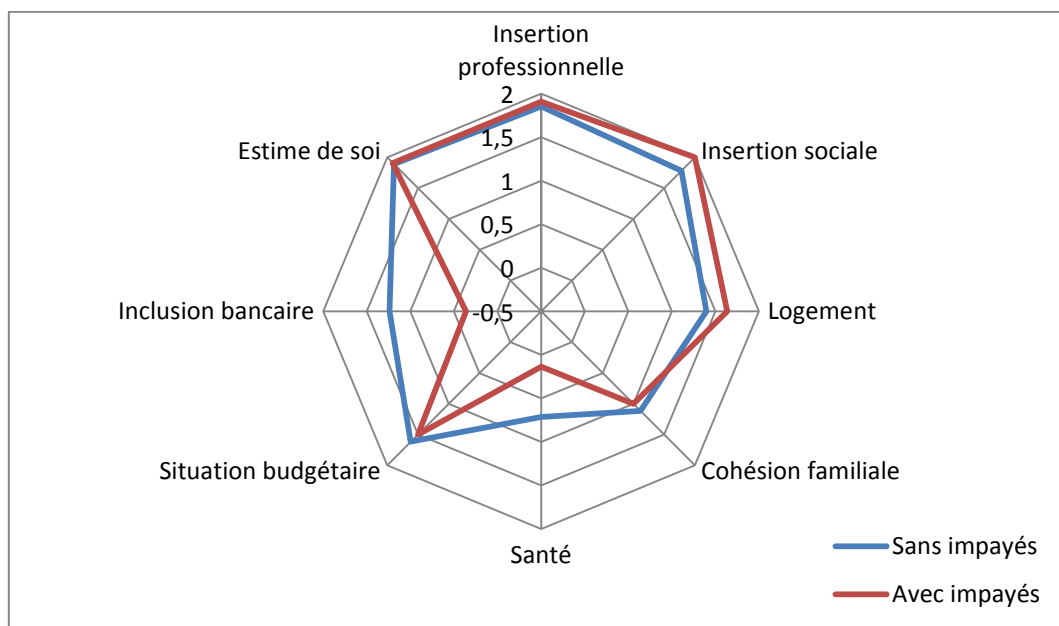
En moyenne, les impacts sont extrêmement fréquents en matière d'insertion professionnelle, d'insertion sociale et d'estime de soi. Ils concernent également fréquemment le logement et la situation budgétaire. Ils sont enfin relativement présents en termes de cohésion familiale, d'inclusion bancaire et de santé.

Graphique 20. L'impact global moyen des « réussites fortes »



Si l'on distingue à présent les impacts moyens connus par les emprunteurs confrontés à des impayés, certaines différences notables apparaissent.

Graphique 21. L'impact global moyen des « réussites fortes » en cas d'impayés

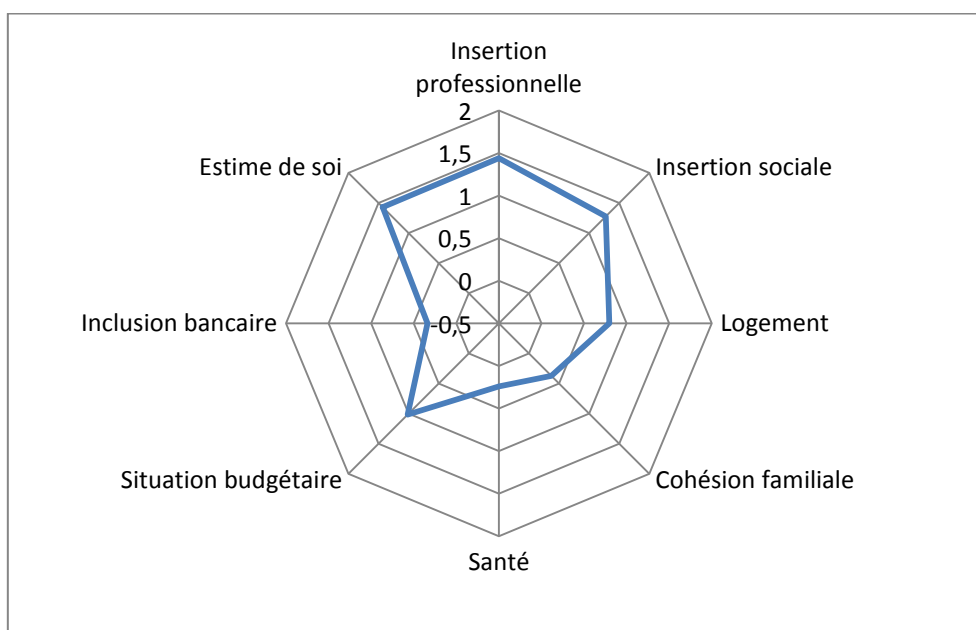


Ce graphique illustre à quel point la prise en compte des impayés dans le cadre du dispositif de MPG peut être améliorée. En effet, alors même que les impacts des MPG au sein des différents domaines sont particulièrement nombreux, le fait de connaître des impayés fait chuter le score obtenu en matière d'inclusion bancaire de 1,24 à 0,36. Si l'on s'intéresse au score d'impact global, les emprunteurs ayant connu des impayés ont un score plus faible que ceux sans impayés avec 10,5 contre 11,6.

2.2.2 Les réussites localisées essentielles (29,2%)

Les « réussites localisées essentielles » sont caractérisées par le fait que si les impacts sont moins forts que pour le groupe précédent (score de 6,9 contre 11,4), l'impact direct lié au projet financé s'accompagne d'un nombre significatif d'impacts indirects. Ces impacts multiples portent principalement sur l'insertion professionnelle, l'insertion sociale, l'estime de soi et la situation budgétaire. Dans une moindre mesure le logement, la cohésion familiale et la santé sont également des domaines connaissant un impact positif.

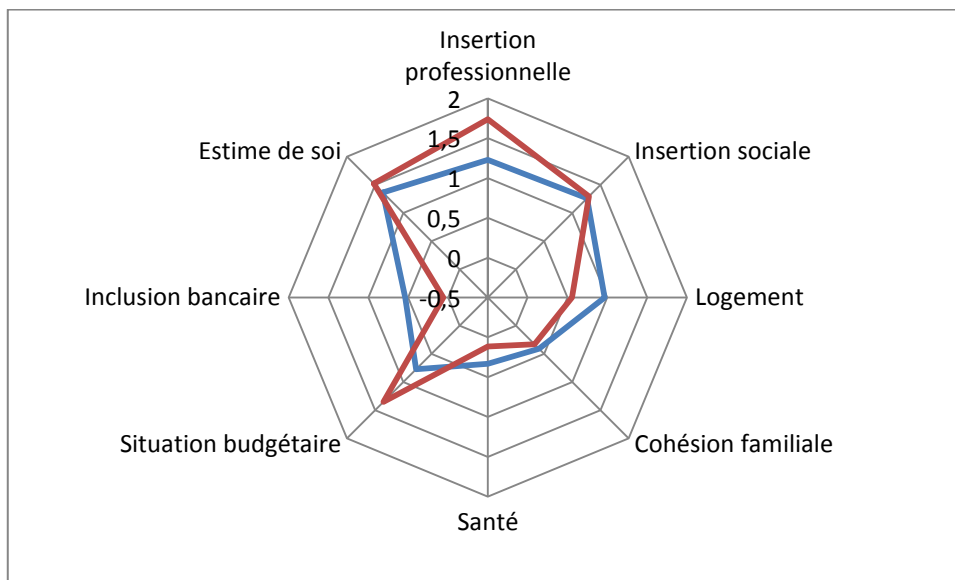
Graphique 22. L'impact global moyen des « réussites localisées essentielles »



On constate que le score moyen obtenu en matière d'inclusion bancaire pour ce deuxième groupe est du même niveau que celui des emprunteurs du groupe des « réussites fortes » ayant connu des impayés.

La prise en compte de la survenue d'impayés apporte des enseignements inattendus.

Graphique 23. L'impact global moyen des « réussites localisées essentielles » en cas d'impayés



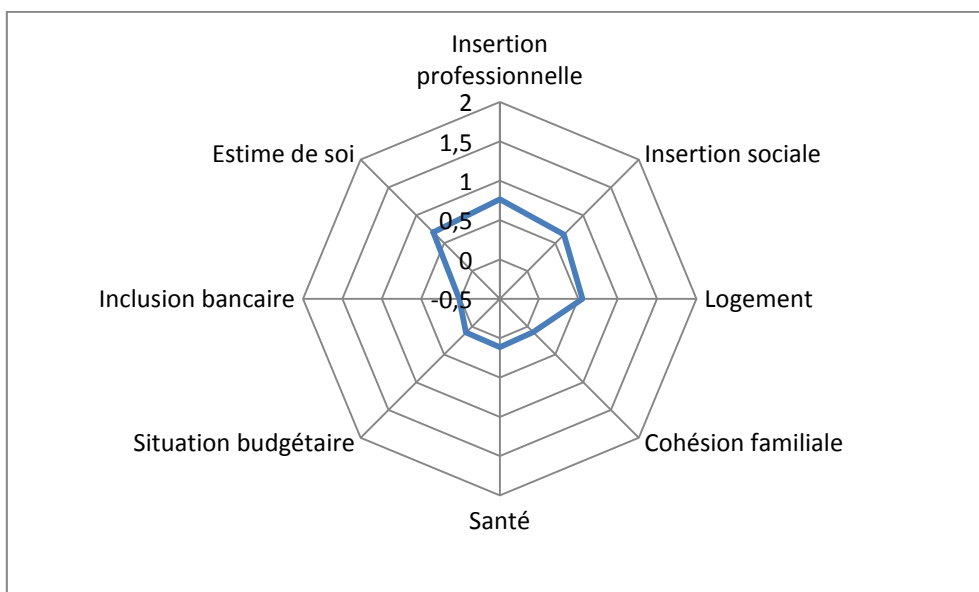
Alors que la survenue d'impayés annule quasiment les impacts positifs en matière d'inclusion bancaire avec un score de 0,06. En revanche, les emprunteurs avec impayés sont plus nombreux que ceux sans impayés à considérer que le MPG a eu un impact positif sur leur insertion professionnelle et leur situation budgétaire ainsi que, dans une moindre mesure, sur leur estime de soi. Il en découle qu'en dépit d'expériences sensiblement différentes du MPG, le score d'impact global des emprunteurs avec ou sans impayés est similaire (score de 7 et 6,9 respectivement).

Ces résultats confirment que la survenue d'impayés est principalement liée à des causes extérieures à la mise en œuvre du projet lui-même comme l'illustre le maintien d'impacts forts pour la situation budgétaire. Ils confirment également que la prise en compte de ces impayés est défailante puisque les impacts positifs en matière d'inclusion bancaire déjà limités disparaissent quasiment totalement.

2.2.3 Les réussites localisées limitées (32,7%)

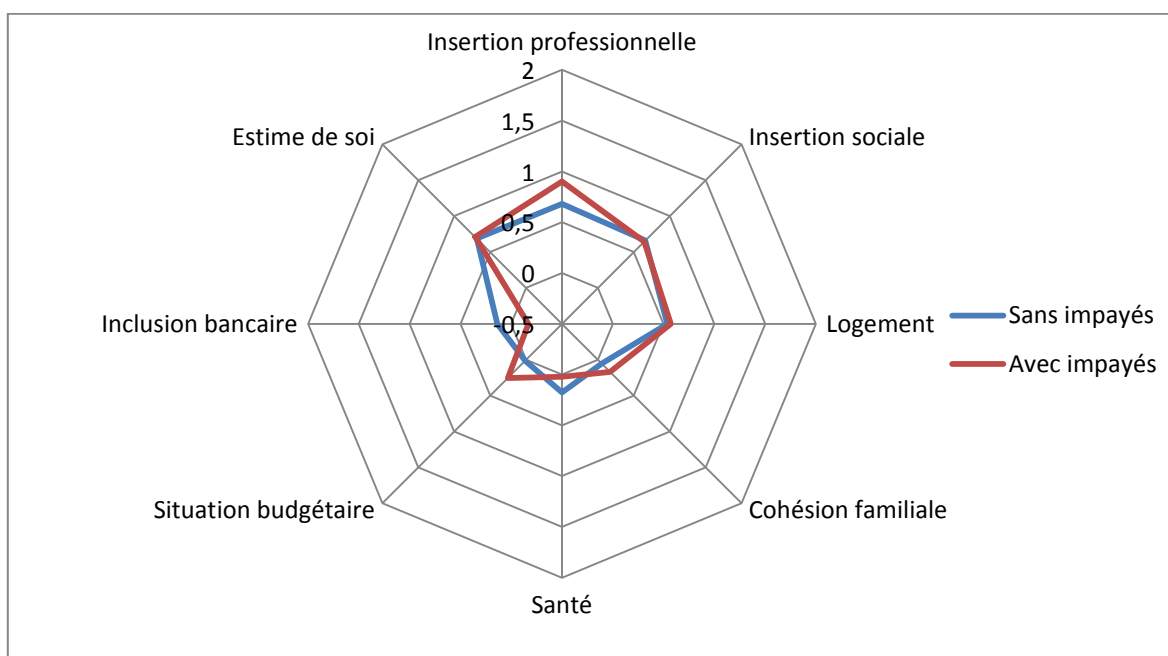
Les « réussites localisées limitées » se distinguent des précédentes par le fait que les impacts obtenus se concentrent sur les impacts directs et ne produisent qu'un nombre limités d'impacts indirects. Il en découle un score d'impact global moyen plus limité (score de 3). Cette moindre ampleur s'illustre également au travers du graphique ci-dessous.

Graphique 24. L'impact global moyen des « réussites localisées limitées »



L'enseignement principal de ce graphique porte sur les domaines d'impacts qui sont par nature indirects (estime de soi, inclusion bancaire et situation budgétaire). Ceux-ci sont quasiment inexistantes puisque même l'estime de soi ne présente un score moyen que de 0,7 alors même que le fait d'obtenir un MPG peut produire des impacts positifs en la matière. Les impacts positifs sur l'inclusion bancaire et la situation budgétaire sont quasiment inexistantes avec respectivement un score moyen de 0,02 et 0,1. La prise en compte des impayés apporte des enseignements différents pour ces deux derniers domaines.

Graphique 25. L'impact global moyen des « réussites localisées limitées » en cas d'impayés



Alors que le score moyen en matière de situation budgétaire est légèrement plus élevé que la moyenne pour les emprunteurs ayant connu des impayés (0,3 contre 0,1), ils sont quasiment inexistantes pour ceux sans impayés (0,01). Quant à l'inclusion bancaire, les emprunteurs ayant connu des impayés considèrent en moyenne que le MPG s'est traduit par des impacts négatifs (score de -0,2). Ainsi, pour ces emprunteurs avec impayés, alors

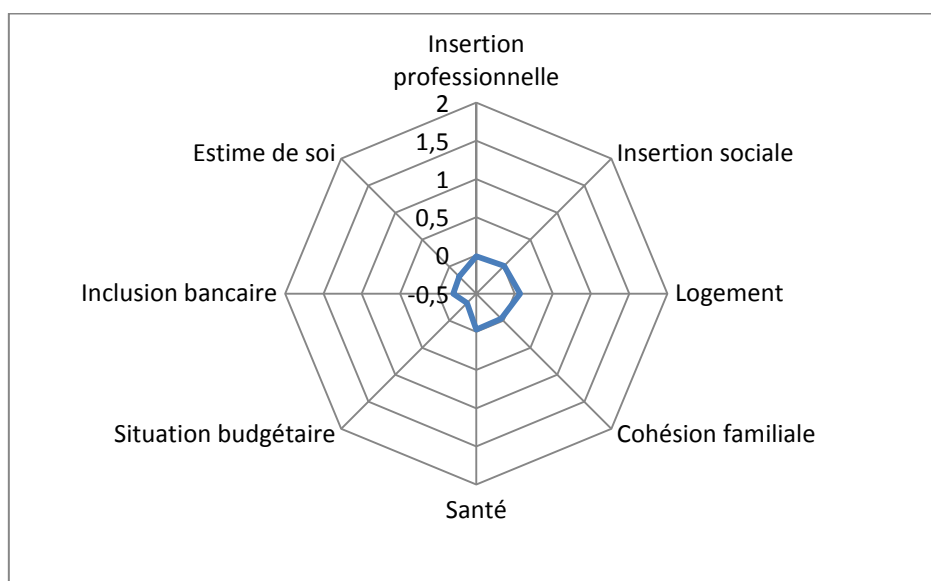
que l'impact global du MPG sur leur situation est positif et même plus élevé en moyenne que celui des emprunteurs sans impayés (score de 3,1 contre 2,9), il s'est traduit dans le même temps par une dégradation de leur inclusion bancaire.

2.2.4 Les échecs (21,6%)

Les emprunteurs dont l'impact global du MPG peut être assimilé à un échec (score moyen de -0,7) n'ont soit pas vu leur situation s'améliorer ou être préservée (79,8%), soit l'ont vue se dégrader (20,2%). Cela ne signifie pas pour autant que ces emprunteurs n'ont pas pu connaître un impact positif du MPG dans l'un ou l'autre des huit domaines retenus mais que si cela a été le cas, ces impacts positifs ont été annulés par des impacts négatifs.

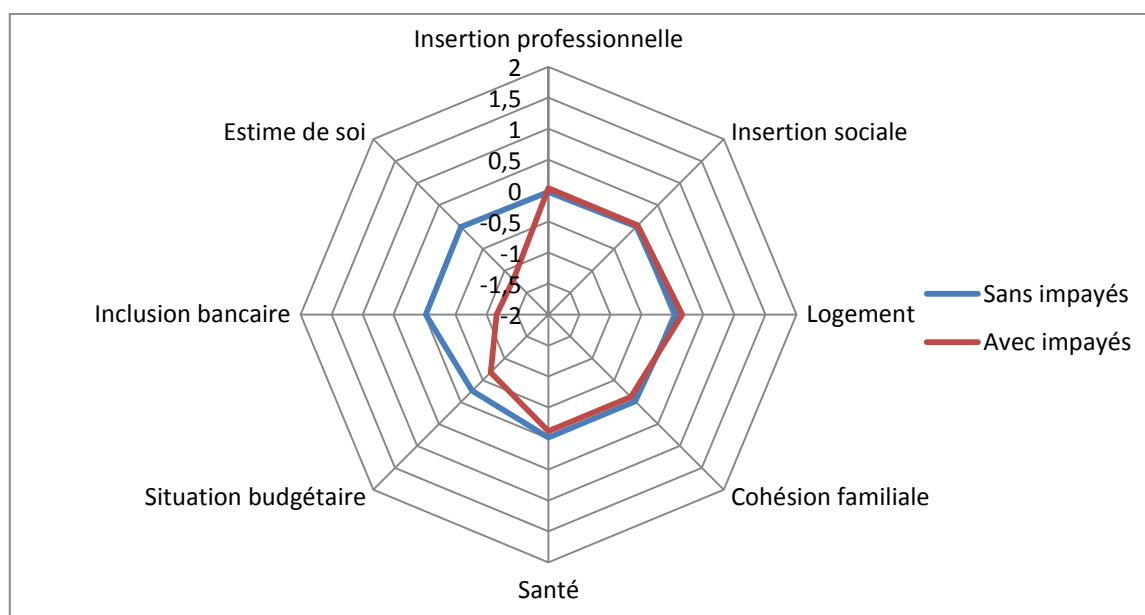
Les impacts observés dans les cinq domaines pouvant être des impacts directs oscillent autour de zéro (entre 0,07 pour le logement et -0,04 pour la cohésion familiale). En revanche, les impacts strictement indirects sont eux clairement négatifs puisque les scores obtenus se situent autour de -0,2 et -0,3.

Graphique 26. L'impact global moyen des « échecs »



Si les emprunteurs sans impayés n'ont en moyenne vu leur situation ne se dégrader que modérément en raison du MPG (score global moyen de -0,3), ceux ayant connu des impayés avec un score moyen de -3 tirent un bilan significativement négatif de cette expérience. Pour ces derniers, les impacts négatifs se concentrent principalement sur les impacts strictement indirects.

Graphique 27. L'impact global moyen des « échecs » en cas d'impayés



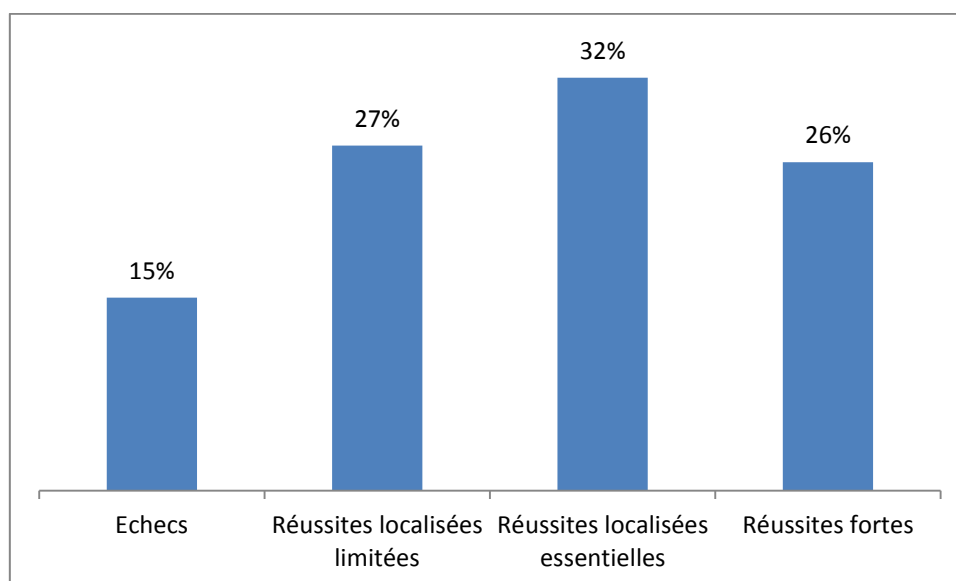
En moyenne, les impacts indirects des MPG pour les emprunteurs avec impayés correspondent à un score de -0,7 en matière de situation budgétaire et -1,2 pour l'estime de soi et l'inclusion bancaire. Si cela confirme les résultats insuffisants du dispositif de MPG en matière d'inclusion bancaire et de prise en compte des impayés, la dégradation de l'estime de soi montre également que les conséquences des difficultés rencontrées ne parviennent pas à être amorties par l'accompagnement.

2.3 Impact global et sortie de la pauvreté monétaire

L'indicateur de pauvreté monétaire est l'un des indicateurs les plus fréquemment utilisés pour mesurer la pauvreté. Bien qu'il ne résume pas à lui seule la réalité des privations et difficultés connues par les personnes confrontées à la pauvreté et l'exclusion sociale, il est un indicateur intéressant à prendre en compte pour évaluer les résultats obtenus par le dispositif de MPG.

Le livret 5 consacré aux divers impacts obtenus grâce aux MPG a mis en lumière que la proportion d'emprunteurs vivant sous le seuil passait de 79% au moment de la demande à 68% lors de l'enquête. Cette réduction de 14% des emprunteurs sous le seuil de pauvreté est un résultat très positif. Toutefois, cette baisse est-elle uniquement le fruit du recours au MPG et s'accompagne-t-elle d'une véritable transformation de la situation des personnes ? Pour répondre à ces questions, la répartition de la population des emprunteurs sortis de la pauvreté depuis leur recours au MPG a été analysée au regard des quatre groupes d'impact que nous avons retenus.

Graphique 28. Sortie de la pauvreté monétaire et groupes d'impact global



Deux résultats principaux apparaissent. Le premier est que la sortie de la pauvreté n'est pas nécessairement synonyme de « réussites fortes ». Au contraire même, la proportion d'emprunteurs sortis de la pauvreté monétaire à avoir connu l'une des deux réussites localisées est plus forte que celle ayant connu une « réussite forte ». Le second résultat est que pour 15% des emprunteurs sortis de la pauvreté monétaire, le MPG a été un échec. Dès lors, il est légitime de s'interroger quant à l'impact du MPG sur ces évolutions.

Lorsque l'on croise le fait d'être sorti de la pauvreté monétaire et le fait d'avoir connu au moins une amélioration de leur situation liée aux MPG, seuls 14% des emprunteurs sortis de la pauvreté monétaire déclarent n'avoir connu aucune amélioration dans l'un des huit domaines d'impacts retenus. Ces emprunteurs sont tous regroupés dans le groupe des « échecs ». Il semble donc légitime de considérer que pour ces emprunteurs, le MPG n'a pas contribué à leur sortie de la pauvreté monétaire.

A l'inverse, 86% des emprunteurs sortis de la pauvreté ont connu une amélioration de leur situation liée aux MPG dans au moins l'un des huit domaines d'impact retenus. Il est donc raisonnable de considérer que le MPG a joué un rôle dans cette évolution. Les MPG ont ainsi contribué à une baisse de 12% de la population d'emprunteurs sous le seuil de pauvreté.

Quant aux domaines d'impacts qui ont connu une amélioration suite au MPG pouvant expliquer la sortie de la pauvreté, il apparaît que le principal est l'insertion professionnelle. Plus des deux tiers des emprunteurs sortis de la pauvreté monétaire ont connu une amélioration dans ce domaine grâce au MPG. En revanche, seulement un peu plus d'un emprunteur sur deux sorti de la pauvreté indique que le MPG a contribué à une amélioration de sa situation budgétaire. Il semble donc que pour près de la moitié des emprunteurs sortis de la pauvreté monétaire, cette sortie s'explique par une hausse de leurs revenus conduisant à leur faire franchir le seuil de pauvreté. Toutefois, cette hausse n'a pas été suffisante pour se traduire par une amélioration de leur situation budgétaire. Même au-delà de ce seuil, les privations restent donc une réalité.

2.4 Les facteurs explicatifs de l'ampleur de l'impact global

Identifier quels sont les éléments jouant un rôle déterminant sur l'ampleur de l'impact global du MPG pour les emprunteurs est essentiel au pilotage d'un dispositif expérimental. La richesse de l'enquête menée nous a permis de tester un grand nombre de variables dont la grande majorité s'avère sans influence. Nous avons donc fait le choix de ne présenter ici

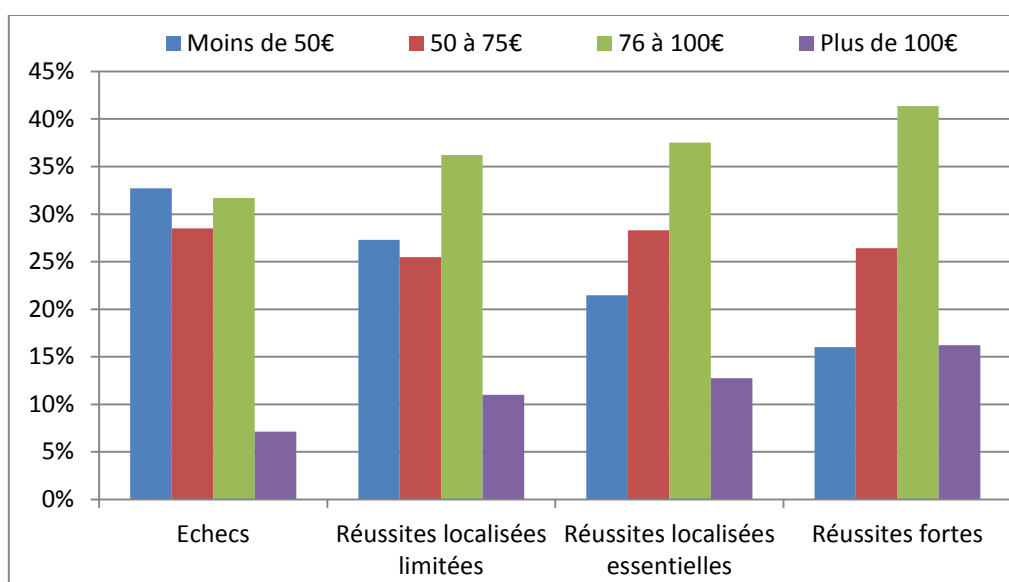
que celles exerçant une influence significative ou étant souvent citées, à tort, comme en exerçant une.

2.4.1 Les caractéristiques des MPG

Les caractéristiques des MPG sont généralement faiblement corrélées avec l'ampleur de l'impact global. Il apparaît tout de même que les emprunteurs ayant connu une « réussite localisée essentielle » ont plus souvent contracté un MPG d'un montant de 1 500 à moins de 3 000 euros pour une durée 13 à 24 mois alors que ceux ayant connu une « réussite forte » ont plus souvent contracté un MPG de 3 000 euros et plus pour une durée de 25 à 36 mois.

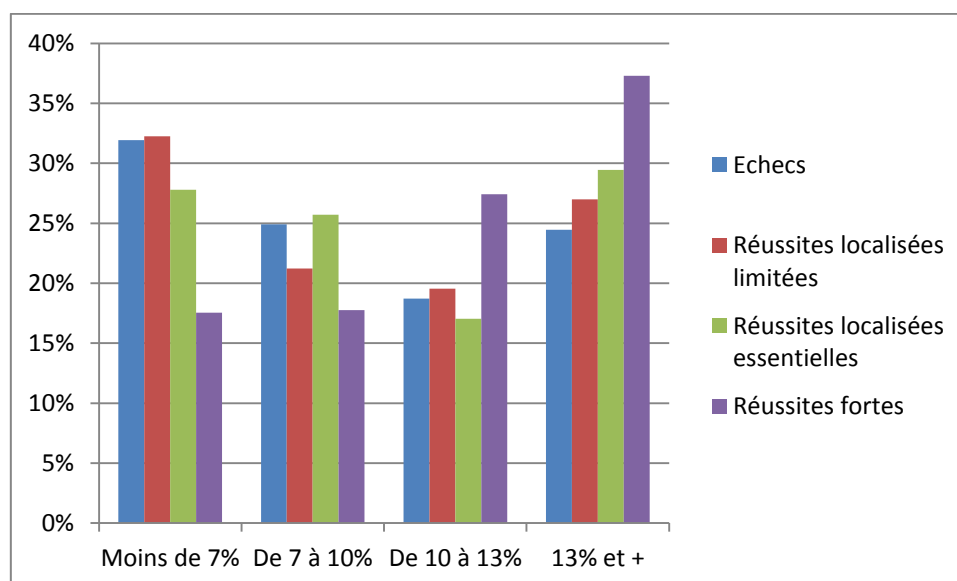
En revanche, il existe une corrélation plus forte avec le montant de la mensualité lorsque celle-ci est inférieure à 50€ ou supérieur à 76€. Ainsi, une mensualité d'un faible montant est plus souvent associée avec un « échec » : 32,7% des emprunteurs pour qui le MPG a été un « échec » ont une mensualité inférieure à 50 euros alors qu'ils ne sont que 16% dans cette situation à avoir connu une « réussite forte ». A l'inverse, seuls 7,1% des emprunteurs en situation d'échec ont une mensualité supérieur à 50 euros contre 16,2% de ceux ayant connu une « réussite forte ».

Graphique 29. Montant de la mensualité



Lorsque l'on rapporte le montant de la mensualité au niveau de vie de l'emprunteur afin de tenter de saisir l'effort budgétaire réalisé pour rembourser, un résultat en apparence contrintuitif apparaît.

Graphique 30. Montant de la mensualité rapporté au niveau de vie



Plus la mensualité pèse sur le budget de l'emprunteur plus la probabilité que cet emprunteur connaisse une « réussite forte » est élevée. En effet, 37% des emprunteurs ayant connu une « réussite forte » ont une mensualité représentant plus de 13% de leur niveau de vie contre 24% des emprunteurs ayant connu un « échec » alors que 32% de ceux ayant connu un « échec » ont une mensualité représentant moins de 7% de leur niveau de vie contre seulement 18% des emprunteurs ayant connu une « réussite forte ».

Il semble en réalité que la corrélation entre l'ampleur de l'impact global et le montant de la mensualité ou celui du MPG tiennent en fait davantage au lien entre cet impact et la nature de l'objet financé (et donc à son coût). En effet, comme vu précédemment :

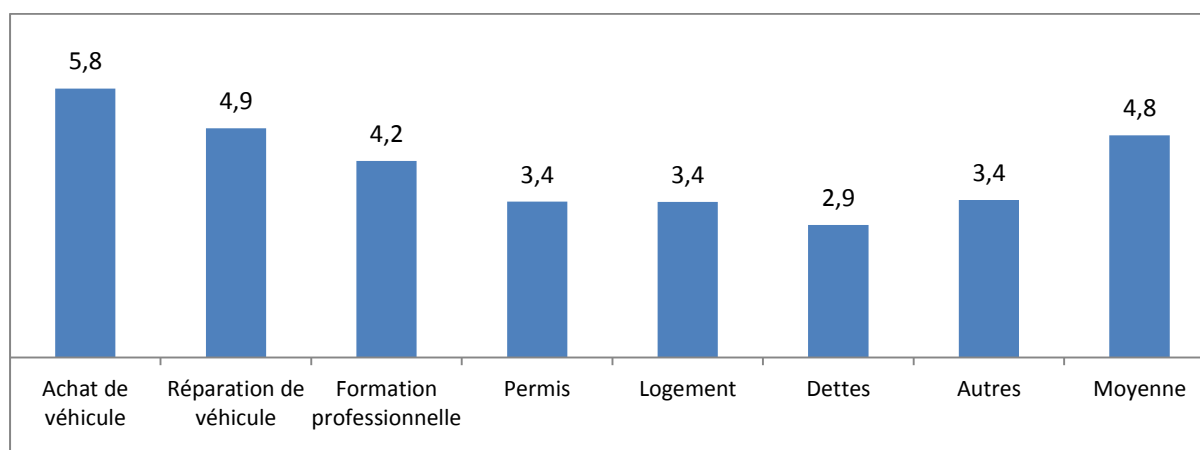
- les projets professionnels sont ceux les plus à même d'engendrer un impact global de forte amplitude,
- ces projets impliquent le plus souvent l'achat de véhicule,
- ces achats supposent le plus souvent un MPG d'un montant de 3 000 euros
- ce montant de MPG conduit le plus souvent à une mensualité importante.

Il importe donc de s'interroger sur l'influence des objets et des projets financés sur l'ampleur de l'impact global.

2.4.2 Les objets et projets financés

La nature de l'objet financé par le MPG est significativement corrélée à l'ampleur de l'impact global obtenu. L'achat de véhicule est ainsi l'objet financé permettant d'obtenir le score d'impact global le plus élevé.

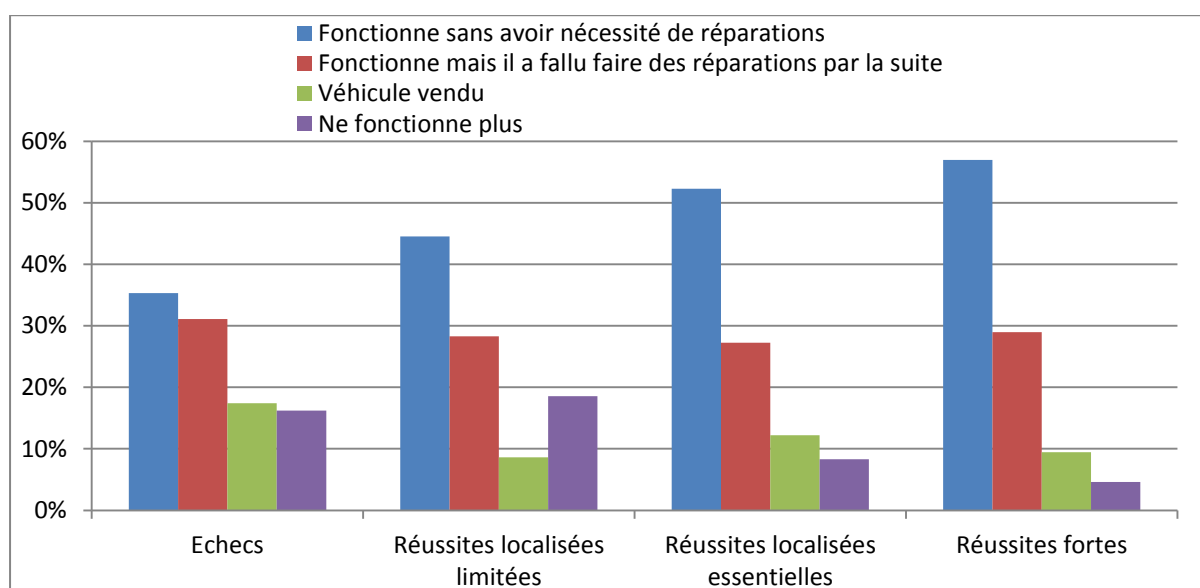
Graphique 31. Ampleur de l'impact global selon l'objet principal financé



Cette hiérarchisation des objets financés ne doit pas conduire à minorer la pertinence de financer un besoin lié au logement ou au remboursement de dettes. Elle souligne simplement que ces deux derniers objets de financement sont moins à même de conduire à un impact global de grande ampleur sans pour autant réduire l'importance des impacts qu'ils produisent.

De plus, lorsque le financement porte sur un véhicule, le montant maximal de 3 000 euros peut conduire à l'achat d'un véhicule de moindre qualité entraînant de potentielles réparations. Sachant que dans 28% des cas ces réparations ont été nécessaires et que dans 12% de plus le véhicule financé ne fonctionne plus, il est légitime de s'interroger sur l'influence de ces problèmes sur l'impact global.

Graphique 32. Fonctionnement du véhicule depuis l'achat

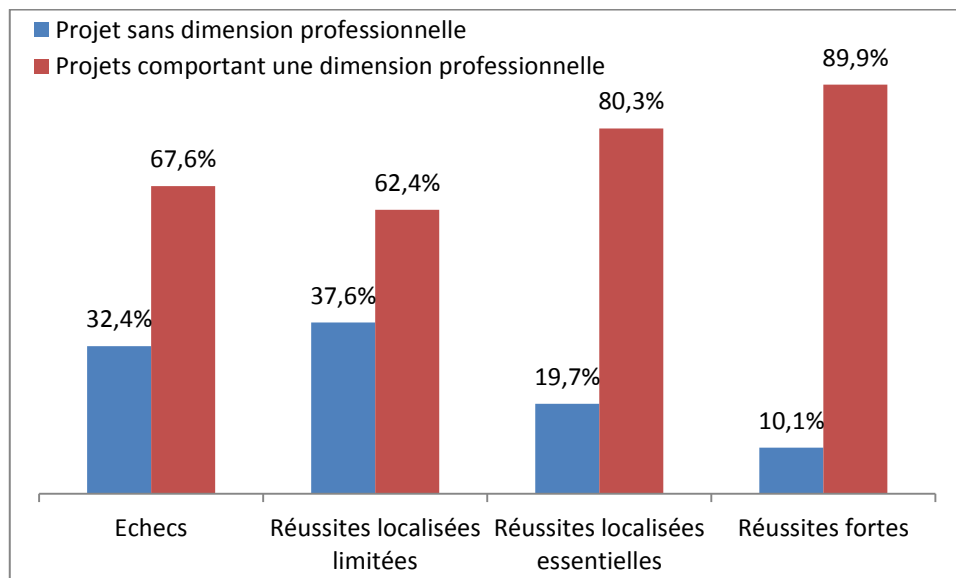


Le fait d'être parvenu à acquérir un véhicule de qualité suffisante (fonctionnant toujours sans avoir nécessité de réparation) exerce une influence certaine sur l'ampleur de l'impact global obtenu. En effet, seuls 35% des emprunteurs en « échec » n'ont pas connu de problèmes avec leur véhicule contre 57% de ceux ayant connu une « réussite forte ». La décision d'autoriser des MPG de 5 000 euros devrait permettre de répondre efficacement à cette limite du dispositif.

La corrélation entre objets financés et ampleur de l'impact global s'illustre également lorsque l'on prend en compte les projets financés sachant que certains objets sont plus souvent liés à certains projets (véhicule et insertion professionnelle ou sociale par exemple).

Comme l'illustre le graphique 6 présenté précédemment, les projets ayant pour finalité l'insertion professionnelle sont ceux permettant d'obtenir le score d'impact global le plus élevé (5,3) suivis par les projets liés à la cohésion familiale (5) et à l'insertion sociale (4,7). Afin d'enrichir l'analyse, nous nous sommes intéressés à la répartition des projets comprenant une dimension professionnelle au sein des quatre groupes d'impact global.

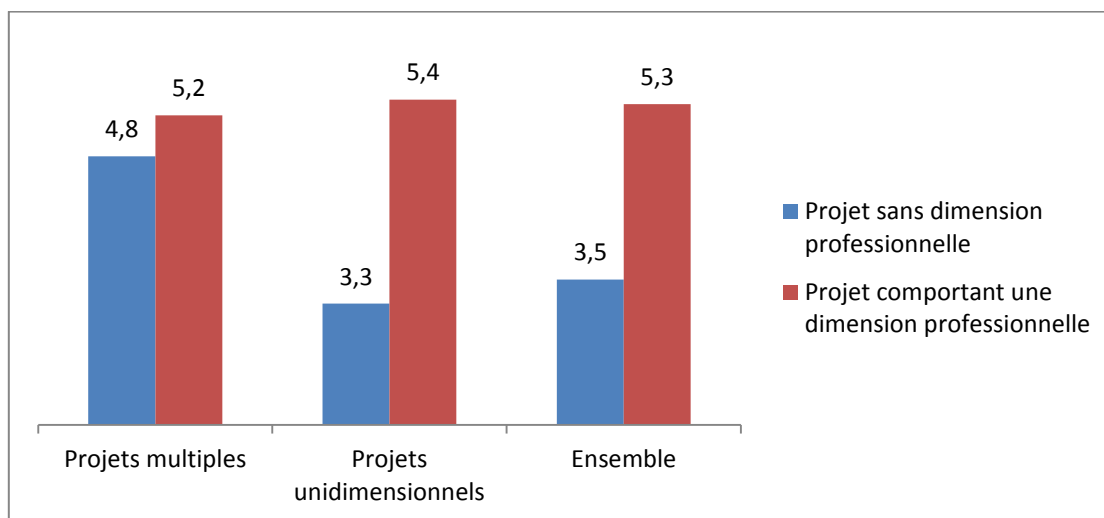
Graphique 33. Dimension professionnelle du projet et groupe d'impact global



L'inclusion d'une dimension professionnelle se révèle fortement prédictive puisque la proportion de ce type de projet passe de 67,6% au sein du groupe des « échecs » à 89,9% au sein des « réussites fortes ». En revanche, si le fait de financer un projet sans dimension professionnelle conduit plus souvent à un « échec » ou à une « réussite localisée limitée » qu'aux deux autres formes de réussites, les projets intégrant une dimension professionnelle conduisent, comparativement plus souvent que ceux n'en intégrant pas à un « échec » plutôt qu'à une « réussite localisée limitée ». Il semble donc qu'en cas de réussite du projet, les gains en termes d'impact soient plus élevés pour les projets professionnels en revanche, le risque d'échec de ce type de projet est également plus élevé.

Nous nous sommes ensuite intéressés à l'influence de la multiplicité ou non des projets financés sur l'ampleur de l'impact global. Il ressort que les projets à finalité uniquement professionnelle conduisent à un score d'impact global beaucoup plus élevé que ceux strictement non professionnels (5,4 contre 3,3). En revanche, le fait de financer une multiplicité de projets vient fortement réduire cet écart. Ainsi, les projets multiples à finalités non professionnelles atteignent le score de 4,8 contre 5,2 pour ceux incluant une finalité professionnelle.

Graphique 34. Ampleur de l'impact global selon la multiplicité ou non des projets financés et l'éventuelle finalité professionnelle



Ces résultats montrent que la dimension professionnelle du projet financé est un vecteur fort d'impacts multiples ; y additionner des projets d'une autre nature n'accroît d'ailleurs pas l'ampleur de l'impact global. A l'inverse, les projets non professionnels qui engendrent des impacts davantage localisés sur le domaine sur lequel ils portent, ont un fort potentiel cumulatif.

Dès lors, il faut distinguer les projets qui ont le potentiel de transformer en profondeur la situation des emprunteurs (les projets à finalité professionnelle) et ceux qui répondent à un besoin plus spécifique mais dont l'importance pour les emprunteurs ne doit pas être sous-estimée.

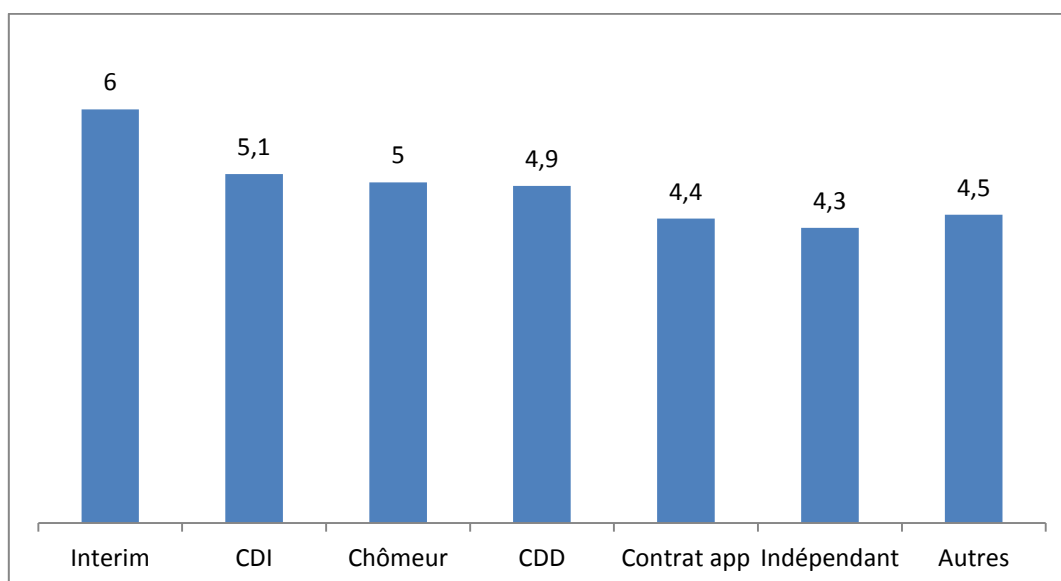
2.4.3 La situation initiale de l'emprunteur

La situation initiale de l'emprunteur ne semble que rarement exercer une influence sur l'impact global des MPG. Parmi les variables évaluées, certaines s'avèrent parfois légèrement corrélées avec le fait de connaître une « réussite forte » plutôt que de se trouver au sein de l'un des trois autres groupes. Il s'agit :

- D'être une femme. Elles représentent 60% des emprunteurs alors qu'elles ne sont qu'entre 53 et 54% au sein des trois autres groupes.
- D'avoir entre 25 et 34 ans.
- D'être à la tête d'une famille monoparentale.

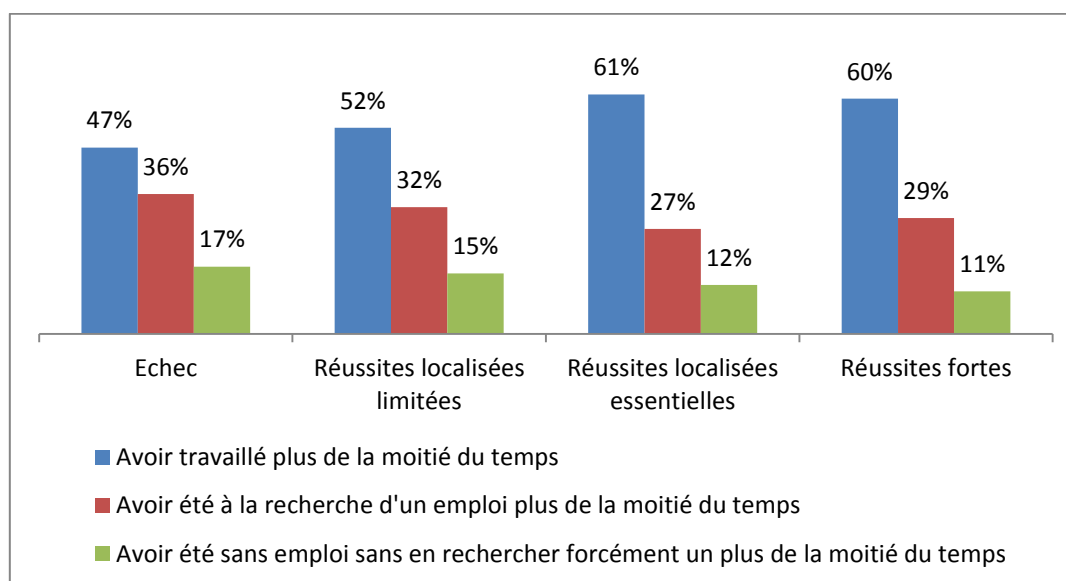
Le statut professionnel au moment de la demande de MPG peut également exercer une influence sur l'ampleur de l'impact global. Ainsi, le fait d'être en intérim est fortement corrélé avec le fait d'obtenir un impact global fort contrairement au fait d'être indépendant par exemple.

Graphique 35. Situation professionnelle initiale



Il est intéressant de noter que le fait d'être en CDI, CDD ou au chômage ne se traduit que par des différences marginales en termes d'impact global. En revanche, l'intensité de la participation professionnelle au cours des deux années qui précèdent le MPG s'avère un facteur explicatif plus intéressant.

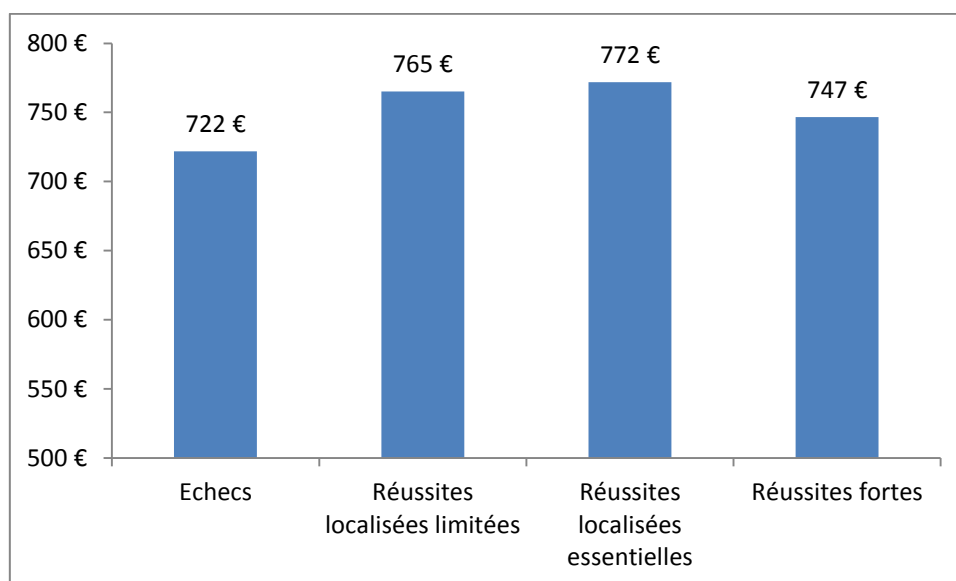
Graphique 36. Rapport à l'emploi durant les 2 années précédant le MPG



Le fait d'avoir travaillé plus de la moitié du temps est ainsi un élément significativement corrélé avec le fait d'obtenir une « réussite localisée essentielle » ou une « réussite forte ».

De la même manière en termes de niveau de vie, c'est moins ce niveau au moment de la demande qui exerce une influence sur l'ampleur de l'impact global que les variations de niveau de vie connues dans le passé.

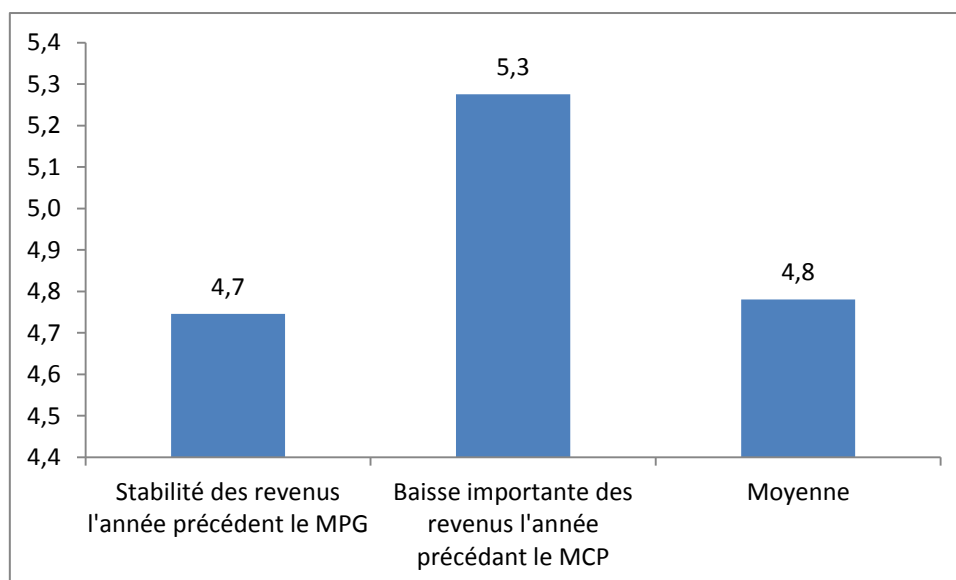
Graphique 37. Niveau de vie initial



Les emprunteurs ayant connu un échec ont un niveau de vie initial légèrement inférieur à ceux des trois autres groupes toutefois, au sein de ceux ayant connu des réussites, c'est au sein des « réussites fortes » que les emprunteurs ont le niveau de vie le plus faible.

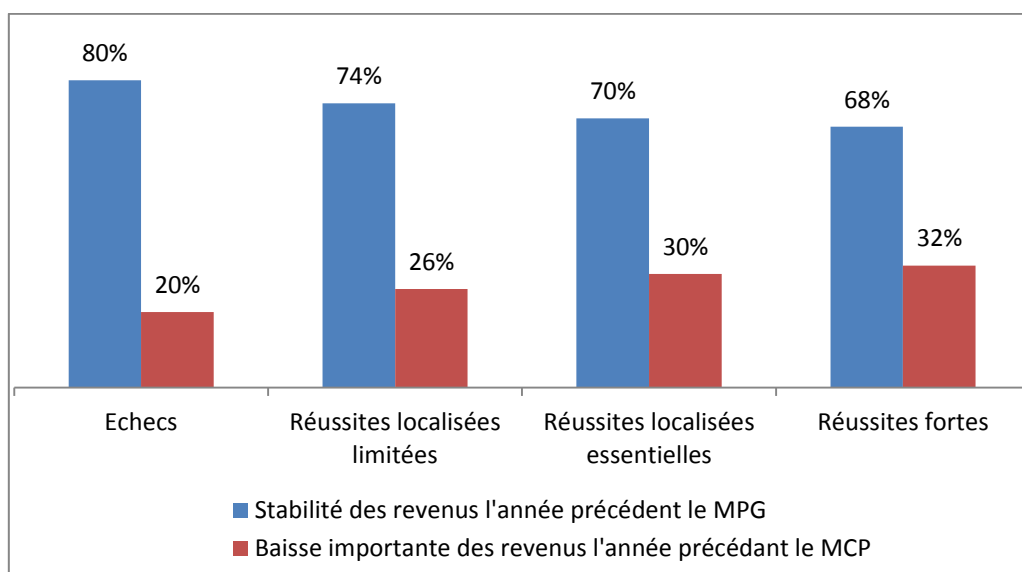
Lorsque l'on s'intéresse à la stabilité des revenus au cours de l'année précédant le recours au MPG, il apparaît que le fait d'avoir connu une baisse importante des revenus est fortement corrélé avec le niveau du score global d'impact.

Graphique 38. Score moyen selon la stabilité ou non des revenus l'année précédant le MPG



Les emprunteurs ayant connu une baisse importante de leurs revenus représentent 32% des emprunteurs ayant connu une « réussite forte » contre seulement 20% de ceux ayant connu un « échec ».

Graphique 39. Variation des revenus l'année précédant le MPG



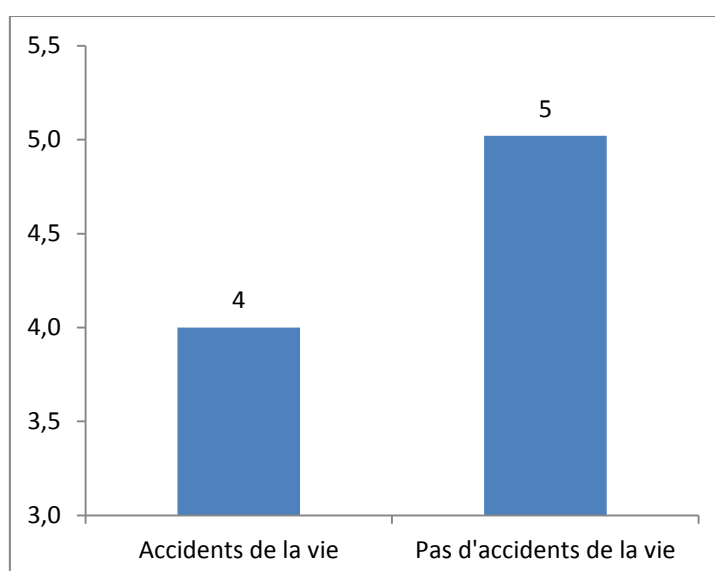
Ce résultat laisse penser que lorsque les MPG interviennent suite à de fortes variations de revenus, ils s'inscrivent dans la trajectoire des emprunteurs un moyen pour rebondir ou débloquer des situations.

2.4.4 L'évolution de la situation de l'emprunteur depuis l'obtention du MPG

Une fois le MPG accordé, les conditions de mise en œuvre du projet peuvent en altérer la réussite ainsi que le développement des impacts directs et indirects. Dès lors, la question se pose de savoir dans quelle mesure la survenue d'un « accident de la vie » tel qu'un décès dans le ménage, un divorce ou une séparation, une maladie, une perte d'emploi ou une fin de contrat non renouvelé, peut exercer une influence sur l'impact global.

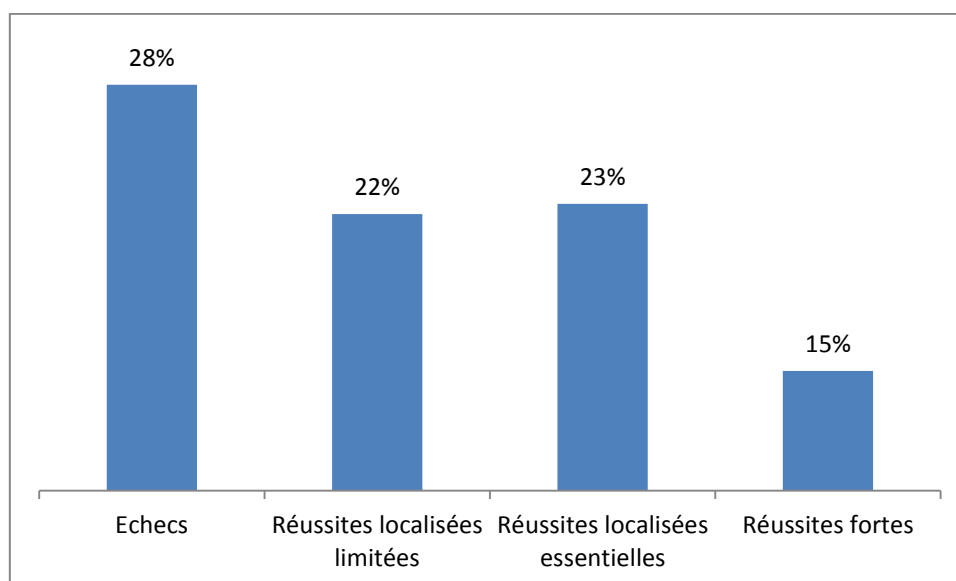
L'analyse montre que la survenue d'un « accident de la vie » est corrélée avec un moindre niveau de score d'impact global.

Graphique 40. Score moyen selon la survenue ou non d'« accidents de la vie »



Cette influence des « accidents de la vie » s'illustre encore davantage lorsque ce sont les groupes d'impact global qui sont considérés et non plus seulement le score moyen.

Graphique 41. Proportion d'emprunteurs ayant connu des « accidents de la vie »

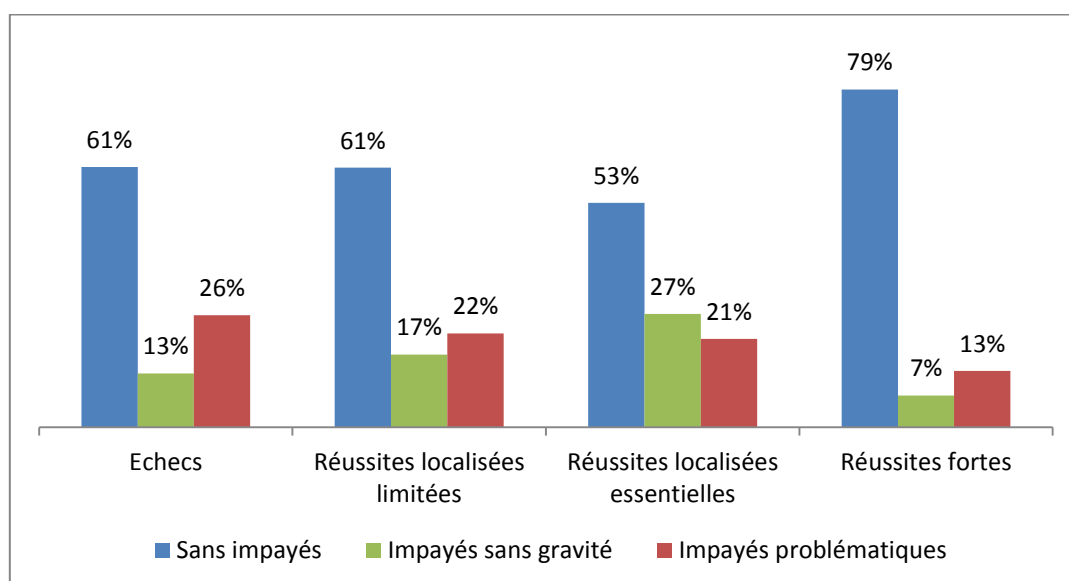


Alors que près de 30% des emprunteurs pour qui le MPG est un « échec » ont connu au moins un « accident de la vie » depuis l'obtention de ce prêt, ils sont moitié moins dans cette situation au sein du groupe des « réussites fortes ».

Dans la mesure où, comme l'a montré le livret 4, plus de 80% des impayés problématiques s'expliquaient par un « accident de la vie », il est légitime de s'interroger sur l'éventuelle corrélation entre impayés et ampleur de l'impact global. En d'autres termes, est-ce que l'« accident de la vie » se traduit par un moindre niveau d'impact en raison de ses conséquences directes sur la situation de l'emprunteur, ou bien est-ce que ce moindre niveau d'impact tient davantage aux conséquences des impayés qui découlent de cet « accident de la vie » et de leur insuffisante prise en compte par le dispositif de MPG ?

A l'instar de ce que l'on observe en matière de survenue d'« accidents de la vie », la survenue d'impayés concerne moitié moins d'emprunteurs au sein du groupe des « réussites fortes » qu'au sein du groupe des « échecs ».

Graphique 42. Proportion d'emprunteurs par groupe selon la survenue d'impayés



Il semble donc que non seulement les « accidents de vie » exercent une influence directe à la baisse sur le niveau d'impact global mais également que la gestion de leurs

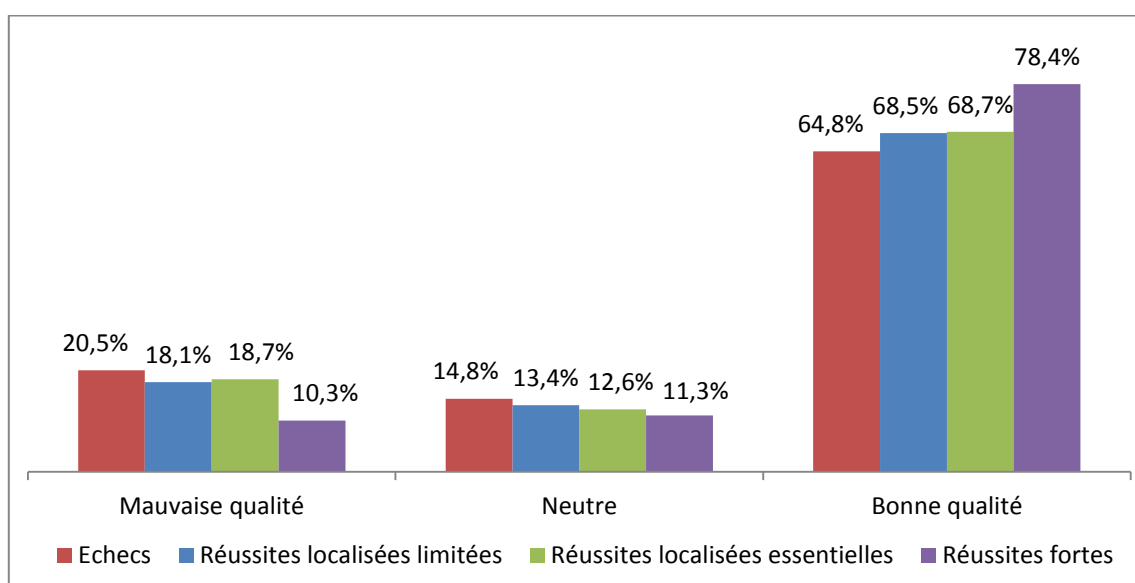
conséquences en termes de survenue d'impayés problématiques soit insuffisante pour que ces derniers ne se traduisent pas par un moindre niveau d'impact global.

2.4.5 L'accompagnement

Sachant que les aléas rencontrés par les emprunteurs une fois le MPG obtenu affectent le niveau d'impact global, on ne peut que s'interroger sur l'influence de l'accompagnement sur cet impact.

Le livret 3 a montré que les emprunteurs jugeaient de manière très majoritaire le diagnostic comme étant de bonne qualité que celui-ci porte sur leur projet, leur situation budgétaire ou bien la définition de la mensualité de leur MPG. A partir de ces éléments, nous avons donc constitué un indicateur composite de qualité du diagnostic que nous avons croisé avec l'ampleur de l'impact global obtenu afin d'évaluer l'éventuelle corrélation entre les deux.

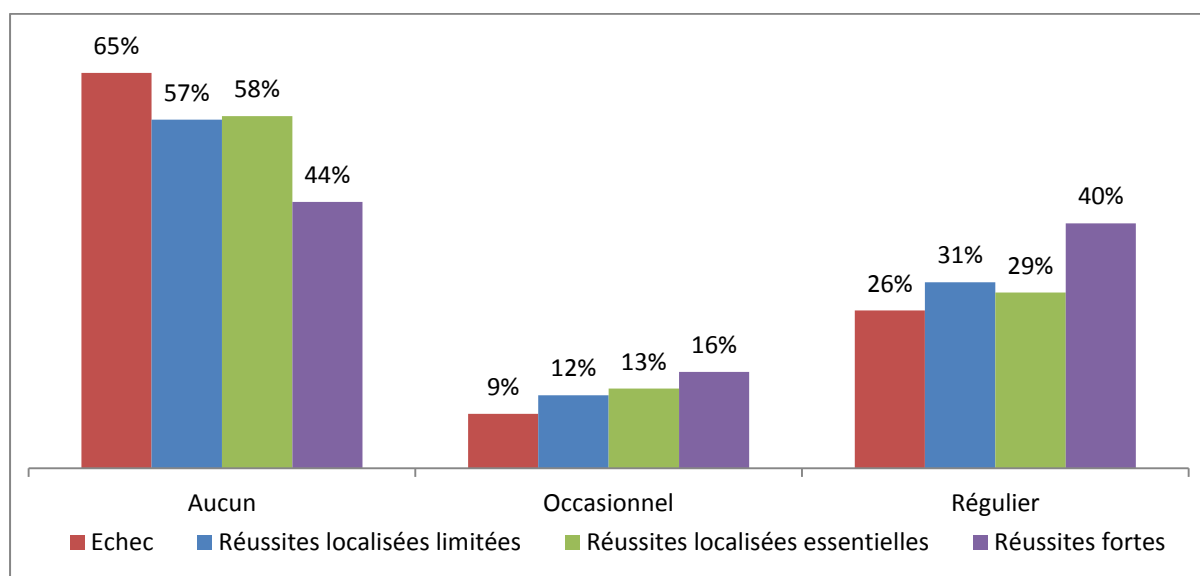
Graphique 43. Jugement des emprunteurs sur la qualité du diagnostic et ampleur des impacts



Le jugement porté par les emprunteurs sur la qualité du diagnostic est positivement corrélée avec l'ampleur de l'impact global obtenu. Ainsi, 78,4% des emprunteurs ayant connu une « réussite forte » estiment que leur diagnostic était de bonne qualité alors qu'ils sont sensiblement moins nombreux parmi ceux ayant connu un échec (64,8%). S'il faut considérer ce résultat avec prudence dans la mesure où l'impact global obtenu peut avoir influencé le jugement des emprunteurs sur la qualité de ce diagnostic, il n'en demeure pas moins que les différences observées ne peuvent s'expliquer uniquement par ce biais.

Ce problème de biais n'est pas présent lorsque l'on s'intéresse à l'influence du suivi sur l'impact global obtenu. La variable retenue pour caractériser le suivi est en effet beaucoup moins sujette à la subjectivité des emprunteurs puisqu'il s'agit de la fréquence des contacts avec leur accompagnateur. Lorsque l'on s'intéresse au score d'impact global obtenu en moyenne selon le type de suivi mis en œuvre, le suivi régulier se distingue avec un score de 5,3 contre 4,9 pour le suivi occasionnel et 4,4 pour l'absence de suivi. Il apparaît ainsi qu'en dépit du jugement des emprunteurs n'ayant bénéficié d'aucun suivi (seul un peu plus de 15% le déplorait), l'absence de suivi exerce une influence significative sur l'ampleur de l'impact global obtenu. C'est d'ailleurs ce qu'illustre le graphique suivant où sont croisés les types de suivi et les groupes d'impact global.

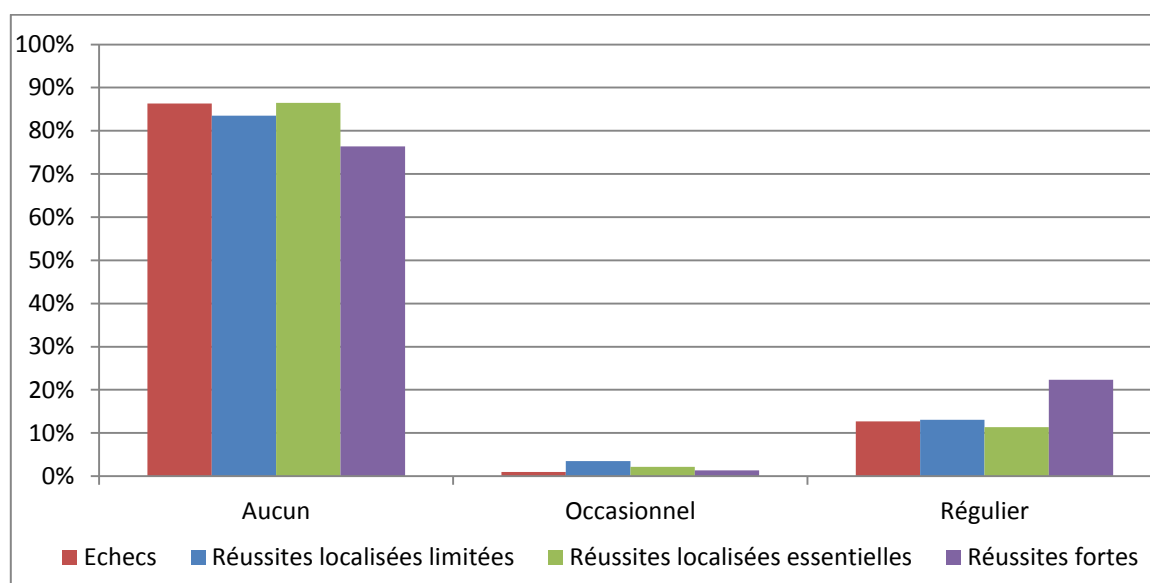
Graphique 44. Type de suivi et groupes d'impact global



Il semble donc que l'absence de suivi ou à l'inverse son caractère régulier exerce une influence déterminante dans le fait que certaines situations aboutissent à un « échec » plutôt qu'à une « réussite localisée limitée » ou à une « réussite localisée essentielle » plutôt qu'à une « réussite forte ». Ainsi, et quels que soient les mécanismes à l'œuvre, la nécessité d'un suivi régulier est confirmée comme elle l'avait été en matière de gestion des impayés (livret 4).

Le suivi proposé par l'accompagnateur n'est cependant pas le seul à exercer une influence sur l'impact global du MPG. Celui potentiellement proposé par le prêteur est également déterminant. Lorsque ce suivi est régulier le score d'impact global moyen est de 5,6 alors qu'il n'est que de 4,4 pour le suivi occasionnel² et de 4,7 lorsqu'aucun suivi n'est mis en œuvre. Cette influence est illustrée par le croisement de cette variable avec les groupes d'impact global.

Graphique 45. Type de suivi par le prêteur et groupes d'impact global



² La population concernée par le suivi occasionnel de la part du prêteur est de faible ampleur conduisant à considérer avec prudence les résultats obtenus pour ce sous-groupe.

La proportion d'emprunteurs ayant bénéficié d'un suivi régulier de la part du prêteur est plutôt l'exception que la règle cependant elle représente au sein du groupe des « réussites fortes » près du double de ce qu'elle est au sein des trois autres groupes (22,3% contre une proportion oscillant entre 11 et 13%). A nouveau, la pertinence d'un suivi structuré et régulier est mise en lumière et ce, quel que soit le contenu de ce suivi.

Les MPG s'avèrent un outil particulièrement efficace pour améliorer ou protéger la situation d'emprunteurs confrontés à une impossibilité de financement. Près de 4 emprunteurs sur 5 ont ainsi connu un impact global positif sur leur situation. Cet impact global peut être d'une ampleur très différente selon la nature du besoin financé et du projet au sein duquel ce dernier s'inscrit ainsi que selon les aléas rencontrés depuis l'obtention du MPG et la manière dont ils sont pris en compte par l'accompagnement.

Pour certains emprunteurs, le MPG a transformé leur situation en profondeur en leur permettant de (re)trouver un emploi, d'améliorer leur cohésion familiale ou d'assainir leur situation budgétaire. Pour d'autres, il a permis de résoudre une difficulté ponctuelle comme le remboursement d'une dette. Si les « réussites fortes » donnent de « belles histoires » plus séduisantes que les « réussites localisées limitées », les hiérarchiser serait une erreur. Seul compte le fait le MPG a joué le rôle attendu. Les typologies définies ont simplement pour but de donner à voir cette diversité d'impact global qui traduit autant de manières différentes d'utiliser cet outil innovant.

Si l'impact global obtenu est évidemment le fruit d'une articulation de multiples variables, l'analyse menée précédemment met l'accent sur certains éléments auxquels il est souhaitable de prêter une attention particulière afin de favoriser l'expression par les MPG de tout leur potentiel :

- Reflétant la place centrale de l'emploi au sein de la société française, les projets intégrant une dimension professionnelle s'avèrent les plus à même de produire un impact global de grande ampleur lorsqu'ils réussissent. Cependant, cela ne doit pas venir masquer la valeur pour les emprunteurs des réussites plus localisées de projets qui n'ont pas cette finalité.
- Si les impayés, et plus précisément les impayés problématiques, ne condamnent pas à l'échec, leur survenue réduit généralement l'ampleur de ces impacts. Résultant le plus souvent de causes exogènes, ils ne sont pas le symptôme d'un dysfonctionnement du dispositif au stade du diagnostic en revanche, leur prise en compte dans le cadre du suivi par l'accompagnateur et le prêteur semble pouvoir être améliorée pour éviter qu'ils ne se traduisent par des conséquences négatives pour l'emprunteur. Certains projets, comme le remboursement de dettes, s'avèrent d'ailleurs particulièrement sensible à la survenue de tels impayés.
- Le fait de mettre en œuvre un suivi régulier apparaît comme étant un facteur favorisant le développement d'impacts de plus grande ampleur. Il importe d'assurer que chaque emprunteur puisse en bénéficier de manière systématique même si le contenu de ce suivi doit s'adapter à la situation et aux besoins de chacun.

En prenant en compte l'impact global du MPG sur la situation de l'emprunteur et non plus seulement une analyse par domaine d'impact, ce livret conduit à conclure à la pertinence de cet outil dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette pertinence constatée ne réduit cependant en rien la nécessité des améliorations identifiées au cours des livrets précédents tant en matière de mise en œuvre que de diffusion de cet outil auprès des personnes pour qui il constitue généralement l'ultime recours.

3. Bibliographie générale

Accardo J., Chevalier P., Forgeot G., Firez A., Guédès D., Lenglard F., Passeron V., 2007, « La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages », in Insee, *L'économie française. Comptes et dossiers 2007*, Paris : Insee, pp.59-88.

ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique), 2008, *Evaluation du microcrédit social aux particuliers*, Paris : ADIE.

Aldeghi I., Olm C., 2011, *Impacts socio-économiques du microcrédit mis en place par le Crédit Municipal de Paris sur la situation des emprunteurs*, Paris : Crédoc.

Alibay N, Forgeot G., 2006, « Evaluation de la pauvreté dans les départements d'outre-mer à partir de l'enquête Budget de famille 2001 », in Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, *Les travaux de l'Observatoire*, Paris : La documentation Française, pp.389-416.

ANDML (Association Nationale des Directeurs de Missions Locales), 2011, *Recherche-action sur le développement du Microcrédit personnel en faveur des jeunes en parcours d'insertion*, Paris : ANDML.

ANSA (Agence nouvelle des solidarités actives), 2008, *Micro-crédit social : diagnostic et perspectives de développement*, rapport pour la Caisse des dépôts et consignations, Paris : ANSA.

ANSA (Agence nouvelle des solidarités actives), 2010a, *Microcrédit personnel de la ville de Grenoble, premiers bilans*, Paris : ANSA.

ANSA (Agence nouvelle des solidarités actives), 2010b, *Note pour le développement d'un dispositif départemental de microcrédit personnel dans la somme*, Paris : ANSA.

Aubree L., Barry H., Baillon J.-N., Mauguin J., 2006, « L'action sociale extralégale et facultative des départements », *Etudes et Résultats*, n°357, Paris : DREES.

Audencia, REM (Réseau européen de la microfinance), 2011, *Evaluation de l'efficacité organisationnelle des partenariats noués par la Caisse des dépôts avec des associations nationales pour la construction d'un réseau d'accompagnement des bénéficiaires potentiels de microcrédits personnels*, Paris : Caisse des dépôts et consignations.

Babeau A., 2006, *La demande des ménages en matière de crédit à la consommation et les ajustements nécessaires pour y répondre*, rapport du BIPE, Paris : BIPE.

Beaujourn J., 2007, *Le développement du microcrédit social : un contribution à l'insertion sociale*, rapport pour France Bénévolat, Paris : France Bénévolat.

Bioteau E., 2010, « Quel ancrage territorial des dispositifs de MCS en région Pays de la Loire ? », avec la collaboration de Giffon S., in Glémain P., 2010, pp. 192-217.

Caire G., 2008, *Éléments d'évaluation du dispositif de Micro-Crédit Social Universel Régional*, Rapport pour la Région Poitou-Charentes.

Caire G., 2010, *Seconde évaluation du dispositif Micro-Crédit Poitou-Charentes*, Rapport pour la Région Poitou-Charentes.

Capdeville B., 2011, *La protection sociale : assurer l'avenir de l'assurance maladie*, Avis du Conseil Economique, social et environnemental, n°2011-6, Paris : Les Editions des journaux officiels.

CDC (Caisse des dépôts et consignations), 2011a, *La Caisse des dépôts se félicite du bilan positif du développement du microcrédit personnel en 2010*, communiqué de presse, Paris : CDC.

CDC (Caisse des dépôts et consignations), 2011b, *Le dispositif de microcrédit personnel*, Paris : CDC.

FNARS (Fédération Nationale des Association d'Accueil et de Réinsertion Sociale), 2011, *Dispositif de Crédit Accompagné : rapport d'activité de la seconde année de l'expérimentation (2009-2011)*, Paris : FNARS.

FNCE (Fédération Nationale des Caisses d'Epargne), 2010, *Etude d'impact du microcrédit personnel, évaluation de la situation des emprunteurs*, Paris : FNCE.

Fondation de France, 2011, *Les solitudes en France : l'impact de la pauvreté sur la vie sociale*, Paris : Fondation de France.

FORS (FORS – Recherche sociale), 2010, *Etude et évaluation du dispositif de microcrédit accompagné*, rapport pour la FNARS, Paris : FORS-Recherche sociale.

Glémain P., 2008, *Éléments pour une analyse interdisciplinaire des expérimentations du Microcrédit sociale en régions Ouest*, rapport d'étape pour le Haut-Commissariat aux Solidarités Actives et la Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale (DIIIES), Angers : FIMOSOL.

Glémain P., 2010, *Éléments pour une analyse interdisciplinaire des expérimentations du Microcrédit sociale en régions Ouest*, rapport final pour le Haut-Commissariat aux Solidarités Actives et la Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale (DIIIES), Angers : FIMOSOL.

Gloukoviezoff G., 2008, *De l'exclusion à l'inclusion bancaire des particuliers en France. Entre nécessité sociale et contrainte de rentabilité*, thèse de doctorat en économie, Lyon : Université Lyon2.

Gloukoviezoff G., 2010, *L'exclusion bancaire, le lien social à l'épreuve de la rentabilité*, Paris : PUF.

Gloukoviezoff G., Lazarus J., 2007, *Évaluation d'impact des Crédits Projet Personnel du Secours Catholique*, rapport intermédiaire, Lyon : Université Lyon2.

Gloukoviezoff G., Palier J., 2008, *Évaluation d'impact des Crédits Projet Personnel du Secours Catholique*, Lyon : Université Lyon2.

Gloukoviezoff G., Palier J., 2009, *Évaluation de l'efficacité organisationnelle du dispositif de microcrédits personnels du Crédit Municipal de Paris*, Lyon : 2G Recherche.

Gloukoviezoff G., Rebière N., Saunier J.-D., Puyau R., 2013, *Evaluation d'impacts des microcrédits personnels distribués par le FASTT et ses partenaires*, Bordeaux : Comptrasec, Université Bordeaux IV.

IGF (Inspection Générale des Finance), 2010, *Le microcrédit*, rapport n°2009-M-085-03, Paris : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi – Ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat.

Jauneau P., Olm C., 2010, *Les conditions d'accès aux services bancaires des ménages vivant sous le seuil de pauvreté*, Rapport réalisé par le Crédoc pour le Comité Consultatif du Secteur Financier, Paris : CCSF.

Labrune G., 2010, *Le microcrédit : une opportunité économique et sociale ?*, Avis et rapports du Conseil économique, social et environnemental, n°8, Paris : Conseil économique, social et environnemental.

Lecomte M., 2005, « Perspectives nouvelles pour les exclus du crédit », *Rapport moral sur l'argent dans le monde 2005*, Paris : Association d'économie financière, pp.419-426.

Lecomte M., 2008, « La microfinance solidaire », *Revue d'économie financière*, n°92, pp.183-195.

MRIE (Mission régionale d'information sur l'exclusion), 2009, *Dossier annuel 2009*, Lyon : MRIE.

Observatoire de la microfinance, 2009, *Rapport annuel de l'Observatoire de la microfinance*, Paris : Banque de France.

Policis, 2004, *The effect of interest rate control on other countries*, Londres: Department of Trade and Industry.

UNCCAS (Union national des centres communaux d'action sociale), 2007, *Diagnostic social mené par l'UNCCAS auprès des « bénéficiaires potentiels de prêts »*, Paris : UNCCAS.

4. Table des matières

1. Evaluer l'impact global.....	3
1.1 Modalités de mesure de l'impact global.....	4
1.2 Impact global et projets financés.....	7
1.3 Effet de ruissellement et projets financés	9
1.3.1 Les projets produisant un effet de ruissellement large	10
1.3.2 Les projets ayant principalement des impacts directs.....	11
1.3.3 Les projets ayant principalement des impacts indirects.....	12
2. Impact global : Un essai de typologie	13
2.1 Elaboration d'une typologie de l'impact global	13
2.2 L'impact global selon le groupe d'appartenance.....	18
2.2.1 Les réussites fortes (16,4%)	18
2.2.2 Les réussites localisées essentielles (29,2%).....	19
2.2.3 Les réussites localisées limitées (32,7%).....	20
2.2.4 Les échecs (21,6%)	22
2.3 Impact global et sortie de la pauvreté monétaire	23
2.4 Les facteurs explicatifs de l'ampleur de l'impact global	24
2.4.1 Les caractéristiques des MPG	25
2.4.2 Les objets et projets financés.....	26
2.4.3 La situation initiale de l'emprunteur	29
2.4.4 L'évolution de la situation de l'emprunteur depuis l'obtention du MPG.....	32
2.4.5 L'accompagnement.....	34
3. Bibliographie générale	37
4. Table des matières	40
5. Table des tableaux et graphiques	41

5. Table des tableaux et graphiques

Graphique 1. Cumul d'impacts positifs.....	4
Graphique 2. Evolution de la situation et impacts des MPG	5
Graphique 3. Score d'impact moyen	6
Graphique 4. Répartition des emprunteurs selon l'ampleur de l'impact global	6
Graphique 5. Survenue d'impayés et score d'impacts	7
Graphique 6. Score moyen d'impact par type de projets financés	8
Graphique 7. Score moyen d'impact par type de projets financés selon la survenue ou non d'impayés	8
Graphique 8. Projets financés et score moyen par domaine d'impact	9
Graphique 9. Effets de ruissellement des projets à finalité professionnelle.....	10
Graphique 10. Effets de ruissellement des projets à finalité familiale.....	10
Graphique 11. Effets de ruissellement des projets à finalité d'insertion sociale	11
Graphique 12. Effets de ruissellement des projets à finalité liée à la santé.....	11
Graphique 13. Effets de ruissellement des projets à finalité de logement	12
Graphique 14. Effets de ruissellement des projets à finalité liée aux dettes	12
Graphique 15. Emprunteurs déclarant un impact positif dans le(s) domaine(s) lié(s) au(x) projet(s) financé(s).....	14
Graphique 16. Répartition des impacts indirects au sein des groupes de réussites limitées	15
Graphique 17. La nature des impacts obtenus selon les groupes d'impact global	16
Graphique 18. Domaines de réalisation des impacts négatifs	17
Graphique 19. Proportion d'emprunteurs par groupe d'impact global	17
Graphique 20. L'impact global moyen des « réussites fortes ».....	18
Graphique 21. L'impact global moyen des « réussites fortes » en cas d'impayés	19
Graphique 22. L'impact global moyen des « réussites localisées essentielles »	19
Graphique 23. L'impact global moyen des « réussites localisées essentielles » en cas d'impayés.....	20
Graphique 24. L'impact global moyen des « réussites localisées limitées »	21
Graphique 25. L'impact global moyen des « réussites localisées limitées » en cas d'impayés.....	21
Graphique 26. L'impact global moyen des « échecs ».....	22
Graphique 27. L'impact global moyen des « échecs » en cas d'impayés	23
Graphique 28. Sortie de la pauvreté monétaire et groupes d'impact global.....	24
Graphique 29. Montant de la mensualité.....	25
Graphique 30. Montant de la mensualité rapporté au niveau de vie	26
Graphique 31. Ampleur de l'impact global selon l'objet principal financé	27

Graphique 32. Fonctionnement du véhicule depuis l'achat.....	27
Graphique 33. Dimension professionnelle du projet et groupe d'impact global	28
Graphique 34. Ampleur de l'impact global selon la multiplicité ou non des projets financés et l'éventuelle finalité professionnelle	29
Graphique 35. Situation professionnelle initiale	30
Graphique 36. Rapport à l'emploi durant les 2 années précédant le MPG.....	30
Graphique 37. Niveau de vie initial.....	31
Graphique 38. Score moyen selon la stabilité ou non des revenus l'année précédant le MPG.....	31
Graphique 39. Variation des revenus l'année précédant le MPG	32
Graphique 40. Score moyen selon la survenue ou non d'« accidents de la vie ».....	32
Graphique 41. Proportion d'emprunteurs ayant connu des « accidents de la vie »	33
Graphique 42. Proportion d'emprunteurs par groupe selon la survenue d'impayés	33
Graphique 43. Jugement des emprunteurs sur la qualité du diagnostic et ampleur des impacts	34
Graphique 44. Type de suivi et groupes d'impact global	35
Graphique 45. Type de suivi par le prêteur et groupes d'impact global	35